



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE : ESPACES,
CULTURES ET DEVELOPPEMENT

FILIERE : SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE

Option : Sociologie de Développement

DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (DEA)

SUJET

*L'éducation et la formation dans le développement
socioéconomique des bénéficiaires du Microcrédit
aux Plus Pauvres (MCP) dans la commune de
Porto-Novo au Bénin*

Présenté par :

AHOANGNIMON

Y. A. Bachirath

Sous la direction de:

Dr Cyriaque S. C. AHODEKON

Maître Conférence du CAMES

Enseignant chercheur

Année académique 2013-2014

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| SOMMAIRE..... | 2 |
| DEDICACE..... | 3 |
| REMERCIEMENTS..... | 4 |
| LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES..... | 5 |
| LISTE DES TABLEAUX..... | 6 |
| LISTE DES GRAPHIQUES..... | 7 |
| RESUME..... | 8 |
| INTRODUCTION..... | 11 |
| PREMIERE PARTIE : Considérations théoriques et méthodologiques..... | 14 |
| CHAPITRE I : Approche théorique..... | 14 |
| CHAPITRE II : Démarche méthodologique..... | 35 |
| DEUXIEME PARTIE : Présentation et analyse des résultats..... | 38 |
| CHAPITRE III : Monographie du cadre de l'étude..... | 39 |
| CHAPITRE IV : Présentation des résultats, analyse et suggestion..... | 45 |
| CONCLUSION | 62 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... | 65 |
| ANNEXES..... | 68 |
| TABLE DES MATIERES..... | 79 |

DEDICACE

Je dédie ce mémoire :

➤ **Atoi Maman ; Christine Ahouangnimon, née Dansou,**

En témoignage de ma gratitude pour tes nombreux sacrifices, ton courage de brave femme, de digne épouse et de bonne mère de famille. <<*Je n'ai rien à vous promettre, vous êtes ma promesse*>> dis-tu souvent. Que ce travail t'apporte consolation, satisfaction et les fruits de cet espoir que tu places toujours en nous.

➤ **A toi Papa ; El- Hadj Razack Ahouangnimon,**

En témoignage de ma reconnaissance pour avoir consacré toute ta vie à faire de tes enfants des modèles. Voici le fruit de tes efforts quotidiens qui matérialise et concrétise ces mots que tu nous répètes souvent : <<*Je n'ai pas pu faire de hautes études dans ma vie. Mais je ferai tout pour que vous, vous alliez le plus loin possible*>>. Sois en fier.

➤ **A vous mes frères et sœurs : Khaled, Souliath, Amamath et Mohamed.** Que ce travail soit pour vous des stimulants que nous cherchons toujours ensemble pour le progrès et le rayonnement de notre famille.

REMERCIEMENTS

Le présent travail de recherche n'a été possible grâce à l'aide de certaines personnes et de certaines personnalités qui n'ont ménagé aucun effort pour nous faciliter la tâche. Je tiens à leur témoigner ici toute ma gratitude et toute ma reconnaissance. Il s'agit surtout de :

- ❖ notre Directeur de mémoire, Dr Cyriaque S. C. Ahodékon, Maître de Conférences (CAMES), Enseignant chercheur à la Faculté des lettres et Sciences Humaines;
- ❖ à tous les enseignants du département de sociologie-anthropologie, pour les connaissances reçues de vous et de l'effort fourni tout au long de notre formation ;
- ❖ professeur Akplogan Barnabé, Directeur de l'INJEPS, pour vos conseils ;
- ❖ tous les amis de promotion, merci pour votre solidarité ;
- ❖ tous mes amis : Massihounton Fréjus, Adikpeto Rodrigue, Hounsa Carine, Totin Nathanaël, Guedjo Thierry, Alladassi Elysé, Azon Mick et Gnonhoue Georges, votre soutien a été capital pour moi, ce travail est aussi le vôtre ;
- ❖ Messieurs Atchokossi Rodrigue et Akanni Bastou pour leur assistance ;
- ❖ toutes les femmes que nous avons questionnées, merci pour votre disponibilité à collaborer ;
- ❖ enfin à tous ceux qui de près ou de loin ont eu à m'apporter de l'aide dans mes recherches.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ASMAB : Association pour la solidarité des marchés du Bénin

BIT : Bureau international de travail

CICM : Centre international du crédit mutuel

CLCAM : Caisse locale de crédit agricole mutuelle

CRCAM : Caisse rurale de crédit agricole mutuelle

FNM : Fonds national de la micro-finance

IMF : Institution de micro-finance

INJEPS : Institut national de la jeunesse, de l'éducation physique et du sport

INSAE : Institut national de la statistique et de l'analyse économique

MCPP : Micro crédit aux plus pauvres

OMD : Objectifs du millénaire pour le développement

ONG : Organisation non gouvernementale

PADME : Association pour la promotion et l'appui aux petites et moyennes entreprises

PARMEC : Programme d'appui à la réglementation des mutuelles d'épargne et de crédit

PAS : Programme d'ajustement structurel

PSIA : Analyse des impacts sur la pauvreté et le social

PNUD : Programme des Nations-Unies pour le développement

RGPH : Recensement général de la population et de l'habitation

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

UNESCO : Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNICEF : Fonds des Nations-Unies pour l'enfance

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Différentes activités menées par les bénéficiaires..... | 41 |
| Tableau 2 : Niveau d’instruction des bénéficiaires..... | 46 |
| Tableau 3 : Situation matrimoniale..... | 47 |
| Tableau 4 : Accès à l’éducation et à la formation..... | 47 |
| Tableau 5 : Rôle de la formation dans les AGR des femmes..... | 48 |
| Tableau 6 : Revenus sans formation..... | 50 |
| Tableau 7 : Opinion des maris/familles..... | 52 |
| Tableau 8 : Influence de la culture sur la pratique du microcrédit..... | 52 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | |
|---|----|
| Grappe 1 : Objectif du Cr dit..... | 49 |
| Grappe 2 : Revenu apr s la formation..... | 50 |
| Grappe 3 : Investissement fait des revenus..... | 51 |
| Grappe 4 : Relation au sein du foyer avant la mise en place du cr dit..... | 53 |
| Grappe 5 : Relation au sein du foyer apr s la mise en place du cr dit..... | 54 |

RESUME

Après l'échec du Programme d'Ajustement Structurel (P.A.S), l'Etat Béninois dans sa politique s'est engagé dans la promotion des "petits entrepreneurs", notamment les femmes. A la faveur des rencontres internationales consacrées à la femme, cette dernière a été priorisée dans l'offre de microcrédit. Par cet acte, le gouvernement entend promouvoir le développement à la base, en agissant sur l'autonomisation des femmes à travers leurs différentes activités génératrices de revenus. Nonobstant cet engagement du gouvernement, l'objectif visé par ce dernier est loin d'être atteint, puisque la majorité des bénéficiaires continu de se plaindre et elles disent qu'elles ne sont pas encore autonome. Ce constat fait suite, à un certain nombre de dysfonctionnements ou d'irrégularités qui jalonnent l'opération, rendant du coup inefficace cet important outil de développement.

Mais, sa gouvernance économique voire sociale interpelle l'effectivité du développement dans sa durabilité par rapport aux femmes. De façon plus précise, en considérant le milieu « goun », la gouvernance actuelle du microcrédit octroyé aux femmes peut-elle permettre à ses dernières d'être autonome et de subvenir à leur besoin ainsi que celle de leur famille et ceux sur une longue durée? Cette recherche qui est à la fois quantitative et qualitative, a pour objectif général de montrer le rôle de l'éducation et de la formation, et les contraintes liés à l'autonomisation des femmes bénéficiaires du MCPP.L'approche méthodologique adoptée est calquée sur la recherche documentaire et la collecte de données. Le présent sujet tente d'apprécier le rôle de l'éducation et la formation dans le développement des activités génératrices de revenus des femmes bénéficiaires du microcrédit aux plus pauvres et les contraintes liées à leur autonomisation.

Mots Clés : Education, Formation, Autonomisation des femmes, Développement, Micro-crédit, Activités Génératrices de Revenus.

ABSTRACT

After the failure of the Structural Adjustment Programme (SAP), the State of Benin in its policy is committed to the promotion of "small business", especially women. Taking advantage of international meetings on women, it has been prioritized in the microcredit provision. By this act, the government intends to promote grassroots development by acting on the empowerment of women through their various income generating activities. Despite this commitment from the government, the objective of the latter is far from being achieved, since the majority of beneficiaries continued to complain and they say they are not yet autonomous. This finding follows, a number of deficiencies or irregularities that mark the operation, making inefficient blow this important development tool.

But even its social economic governance challenges in development effectiveness durability compared to women. Specifically, considering the environment "goun" can the current governance of microcredit granted to women allow its past to be independent and support themselves and their families and those on long-term ? This research is both quantitative and qualitative overall objective is to show the role of education and training, and constraints to the empowerment of women beneficiaries of the adopted methodology is modeled on MCPP. Documentary approaches' research and data collection. This subject attempts to assess the role of education and training in the development of income-generating activities of women beneficiaries of micro-credit to the poorest and constraints to their empowerment.

Key words: Education, Training, Women's Empowerment, Development, Micro-credit, income-generating activities.

INTRODUCTION

Les problèmes quotidiens auxquels les personnes sont confrontées, surtout les femmes, s'articulent souvent autour de l'insécurité alimentaire, de l'accès difficile aux soins de santé, à l'eau potable, à l'éducation, à l'instruction et à l'énergie. Autrement dit, la satisfaction des besoins fondamentaux est devenue le calvaire journalier et le souci permanent des populations. Dès lors, une grande question s'est posée aux Gouvernements des pays en voies de développement et aux Agences de Coopération. C'est ainsi que l'on est arrivé à cerner le problème qui est d'une part la pauvreté, mais d'autre part la non autonomisation des femmes. En d'autres termes, l'état de pauvreté est « *une situation illustrant une insuffisance des ressources matérielles (manque d'argent) et des conditions de vie (logement, équipements, participation à la vie sociale et économique, etc.), ne permettant pas à des individus de vivre quotidiennement de façon digne selon les droits légitimes et vitaux de la personne humaine* » (Coulibaly, 2007).

Dans ce contexte, une politique est mise sur pied pour permettre aux populations, surtout aux femmes, d'avoir accès aux crédits, afin qu'ils puissent développer des activités économiques à la base et en jouir convenablement. Cependant, la grande difficulté qui subsistait et qui est liée à la nature même des personnes concernées, est que les banques n'accordent pas de crédits à des "pauvres" incapables de satisfaire aux exigences classiques de garanties conditionnant tout prêt bancaire; d'où la naissance d'un nouveau système bancaire propre à ceux-là appelé "MICROFINANCE." Ce nouveau système bancaire a pris corps en Amérique, en Asie et en Afrique au début des années quatre-vingts (80) avec la Grameen Banque au Bangladesh.

C'est un système qui favorise le développement de l'intermédiation financière au niveau local. Ce système de microfinance qui constitue une arme de lutte contre la pauvreté est officialisé au Bénin en 1990 par la loi N° 90- 018 du 27 Juillet 1990 portant réglementation de la profession bancaire. Il est renforcé en 1997 par la loi PARMEC de l'UMOA N°97-027 du 08 Août 1997 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédits au sein de l'Union Monétaire Ouest Africaine. (CAPE, 2000). Mais, depuis que les Institutions de Microfinance (IMF) déploient leur potentiel au Bénin, à côté des autres stratégies du gouvernement pour aider la population en majorité les femmes à être autonome financièrement, les résultats ne sont pas encore à la hauteur des attentes au regard des nombreuses études réalisées au Bénin.

Les manifestations du phénomène sont plus poignantes dans les zones rurales du pays où les femmes constituent la grande masse des populations les plus touchées. Les groupes de femmes sont un instrument utile pour fournir des services autres que financiers, tels que les programmes d'alphabétisation et les programmes sanitaires. En ayant connaissance des femmes dans les sociétés, il est commun de trouver des références à leurs rôles, leurs difficultés, leur oppression et leur manque de pouvoir opposé à la domination des hommes, les possessions des hommes, le pouvoir et les relations patriarcales associées des hommes.

La microfinance contribue-t-elle à l'autonomisation de la femme au Bénin? Qu'est-ce que l'on entend par l'autonomisation de la femme ? Quels sont les impacts positifs et négatifs de la microfinance sur l'autonomisation de la femme et quelles sont les stratégies pour améliorer l'autonomisation de la femme ? Voilà beaucoup de questions, qui nous viennent à l'esprit et auxquelles il faut trouver des réponses. Il y a une variété de compréhension du terme 'autonomisation. Bien que le terme soit souvent utilisé il est rarement défini. L'autonomisation est le processus par lequel les moins puissants ont plus de contrôle sur les circonstances de leurs vies. La Banque mondiale définit l'autonomisation comme "le processus d'amélioration de la capacité d'individus ou de groupes à poser des choix et à transformer ces choix en autant d'actions et de résultats souhaités. Au cœur du processus : les actions qui permettent la constitution d'un avoir individuel et collectif ; qui améliorent l'efficacité et l'impartialité du contexte organisationnel et institutionnel régissant l'utilisation de cet avoir."

Mais la microfinance à elle seule peut-elle permettre aux femmes de jouer pleinement leur rôle et d'en bénéficier comme cela se doit ? Sur ceux, nous avons constaté qu'il faut la présence de l'éducation financière et de la formation sur la gestion du crédit car la majorité des bénéficiaires sont des analphabètes. La logique de l'éducation financière des clients est double dans le sens où c'est un investissement qui est à la fois bénéfique pour le client et à l'institution de microfinance. C'est évident qu'un client qui est mieux éduqué, qui comprend mieux ce que propose l'institution de microfinance arrivera à mieux développer son entreprise et peut-être à se sortir de la pauvreté qui demeure l'objectif premier de la micro finance. Pour une IMF, un client qui est financièrement bien éduqué, c'est un client qui peut mieux gérer son budget, son crédit, qui aura moins de risque à aller prendre des crédits un peu partout et donc qui a moins de risque de tomber dans le surendettement. Ce client pourra ainsi amener

l'IMF à avoir de meilleur profit, de meilleurs résultats. C'est un impact qui se mesure dans le long terme en général, mais qui est réel. Par contre, si l'IMF laisse de côté ses clients alors elle court un gros risque.

Les groupes encouragent aussi l'établissement de liens entre les femmes et d'autres associations de la communauté et le réseau de la société civile dans son ensemble. À travers l'éducation dispensée dans le cadre du programme Microcrédit aux plus pauvres les femmes acquièrent des compétences, des connaissances et renforcent leur confiance en elles.

Les femmes : analphabètes, vivant en milieu rurale, leur insertion économique et sociale est considérablement freinée par leur bas niveau d'éducation et leur exclusion des systèmes financiers (crédit, épargne). Ces femmes mènent généralement une Activité Génératrice de Revenus (AGR) liée au commerce, à l'artisanat et à la transformation agroalimentaire, mais elles ont un faible pouvoir d'achat et des dettes importantes auprès des usuriers locaux. A l'issue desdites formations qui visent à renforcer et à faciliter l'insertion sociale et économique, les bénéficiaires acquièrent des savoirs de base en lecture, écriture, calcul et en comptabilité simple. Elles inventent ou consolident leur propre micro-entreprise. Elles acquièrent les techniques nécessaires à leur projet. Elles bénéficient d'un accompagnement de grande proximité tout au long de leur formation (4 mois) et durant la durée de leur crédit (6 mois). Elles reçoivent le fonds de crédit indispensable au démarrage de leur activité dès leur sortie de la formation, elles créent leur micro-entreprise.

Ainsi, dans la perspective d'élucider ce paradoxe des limites des politiques de réduction de la pauvreté en milieu rural béninois et celui de la micro finance en l'occurrence, nous avons choisi de consacrer les travaux de la présente recherche liés au processus d'obtention du diplôme d'études approfondies (DEA) en sociologie du développement à l'étude de « l'éducation et la formation dans le développement socioéconomique des bénéficiaires du Microcrédit aux Plus Pauvres dans la commune de Porto-Novo au Bénin ».

Le présent mémoire est structuré en deux grandes parties. La première partie présente d'une part l'approche théorique et d'autre part la démarche méthodologique. La deuxième partie fait état de la monographie du cadre de l'étude et enfin, elle présente les résultats de la recherche et l'analyse des données recueillies.

**PREMIERE PARTIE : CONSIDERATIONS THEORIQUES ET
METHODOLOGIQUES**

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Ce chapitre présente d'une part, le problème sociologique, les hypothèses et les objectifs à atteindre, ensuite l'état de la question.

1.1. Problématique

Dans cette partie, nous aurons à mettre en exergue les raisons qui nous ont amenées à opter pour le choix de ce thème ? La question principale à aborder dans ce chapitre est de savoir, si les IMF doivent seulement se limiter à l'octroi des crédits, sans pour autant mettre un accent particulier sur l'éducation financière de ces dernières?

1.1.1. Problème Central

Le niveau de développement varie d'un pays à un autre. Cela se justifie par la catégorisation des Etats suivant leur niveau d'épanouissement dans les différents domaines de développement. En effet, l'économie béninoise dans son histoire a connu plusieurs périodes de récession. Il s'agit notamment des années quatre-vingts qui ont été marquées par la chute de la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) et la réduction des opportunités de lutte contre la pauvreté. Cette réduction de la croissance économique, justifie les différentes mesures de relance économique telle que les Programmes d'ajustement structurel (PAS) initiés par le Gouvernement béninois. « *Le Bénin a une longue tradition de politiques et programmes de lutte contre la pauvreté. Des mesures politiques explicites en la matière ont été prises dès le début des années 1990, bien que le problème de la pauvreté ait figuré au programme politique bien avant sous différentes dénominations* » (TINGBE Emilia 2012).

La réduction de la pauvreté étant l'objectif principal des politiques économiques des pays en développement, elle passe d'abord par une croissance économique soutenue qui résulte de la conjonction de plusieurs facteurs dont l'un des plus importants est la viabilité des investissements (NDULU et al. 2000 ; Veganzones, 2000). L'investissement est important pour le processus de développement économique et les institutions financières en sont le pilier (Gnansounou, 2001). Car, les activités de celles-ci ont un impact considérable sur le développement économique national (Teiga, 2003). Le Rapport de développement du Bénin à l'échelle 2025, explicite d'ailleurs cette vision en affirmant que :

« *Les deux initiatives majeures qui ont caractérisé la gestion du développement au Bénin sont : d'une part, la planification du développement considérée de 1960 à 1989 comme la clé*

de la gestion du processus de développement ; et d'autre part, la mise en œuvre dans les années 90 des programmes d'ajustement, avec leur cortège de problèmes sociaux croissants. Ces deux (02) modes de gestion du développement ont certes eu un impact positif sur l'ensemble de la société béninoise. Cependant, leur défaut, dans la foulée des nombreux échecs enregistrés, est de n'avoir laissé que peu de place à la participation élargie au processus de gestion du développement et de mise en œuvre des différentes politiques nationales de développement. Ces facteurs ont imposé de sévères contraintes à la motivation et à l'élévation de la productivité béninoise » (Rapport Bénin 2025 Alafia, 2000 : 43).

Le Bénin connaît une situation économique de croissance faible et une forte dégradation sociale¹. Pour faire face à cette crise socio-économique, dont les causes sont structurelles, un programme de réorientation de l'économie a été initié à la fin de l'année 1988 par le gouvernement à l'ère du régime marxiste-léniniste. Ce régime a cédé la place au processus démocratique issu, en février 1990, de la Conférence des Forces Vives de la Nation, car la pauvreté était à son comble. L'Etat béninois n'arrivait plus à assurer convenablement les services sociaux essentiels relatifs à l'éducation, à la santé, à la sécurité, à l'emploi, à l'habitat et à l'entretien des infrastructures. Cette situation, renforcée par un certain laxisme au sein des services publics², a entraîné un état globalement délabré des infrastructures socio-économiques, et la difficulté pour tous les citoyens de jouir pleinement de leur droit aux services sociaux essentiels.

En 1990, précise le Rapport de synthèse des études nationales des perspectives à long terme (2000 : 48) « *quand l'option pour une économie libérale a été faite à la Conférence Nationale des Forces Vives, le Bénin ne disposait plus que d'un secteur privé de résistance, ou d'arrière-garde embryonnaire et sans culture réelle d'entreprise, plutôt débrouillard qu'entrepreneur. Les initiatives tardent à être prises.*

¹Le Bénin, un cas d'impact des contradictions socio-économiques et politiques sur la nutrition et la santé, THILL (G.), LEONIS (J.-P.), 04 / 1995, <http://base.d-p-h.info/pt/fiches/premierdph/fiche-premierdph-3642.html>, lu le 08/07/2014.

²Le Bénin, un cas d'impact des contradictions socio-économiques et politiques sur la nutrition et la santé, Op. cit..

L'administration a du mal à se remettre en cause et poursuit dans les faits, sa volonté de gérer et de contrôler toute seule l'économie au lieu de chercher à assurer une saine gestion du développement. La privatisation des entreprises publiques traîne les pas, car les gestionnaires, pour l'essentiel des fonctionnaires ainsi que les organisations syndicales des travailleurs, résistent, tandis que les opérateurs privés manquent individuellement de moyens mais, ont du mal à s'associer pour prendre la relève de l'Etat ; d'où le rachat de la plupart des entreprises privatisées par des capitaux étrangers. Quant aux initiatives nouvelles, l'administration, par son héritage de l'époque précédente constitue un blocage (complication des formalités, pression fiscale, rançonnement, lenteur, etc.). De ce fait, les infrastructures économiques sont inadéquates (insuffisance, obsolescence et dégradation) et les jeunes entrepreneurs manquent d'assistance réelle. ».

Fort de ce constat, le Bénin s'est engagé dans la promotion des "petits entrepreneurs", par l'octroi de microcrédit, au début des années 90. Afin de répondre à la disparition des banques de développement publiques et de financer le secteur informel rural et urbain, plusieurs IMF sont nées, souvent avec l'appui de la coopération internationale. Ces IMF ont mis en place des financements adaptés aux entreprises, une assistance dans le cadre du suivi du crédit, et différents services d'information en fonction des besoins des entrepreneurs. On peut citer les Caisses Nationales de Crédit Agricole (CNCA) devenues Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) et plus tard Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel (FECECAM), Association pour la Solidarité des Marché du Bénin (ASMAB), le Projet d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAPME).

Cependant, la question fondamentale qui reste posée est de savoir si dans le contexte béninois, la microfinance, telle que pratiquée depuis le début des années 90, permet aux bénéficiaires d'être autonomes, après les différentes formations et éducation reçue sur la gestion du crédit qui leur a été octroyé?

Suite à cette préoccupation, des hypothèses ont été énoncées.

1.1.2. Hypothèses

H1 : Le renforcement des capacités des bénéficiaires du MCPP à travers l'éducation et la formation à des effets positifs sur leurs activités génératrices de revenus qui leur permettent d'être autonome,

H2 : Les réalités socioéconomiques des femmes bénéficiaires du MCPP constituent un frein au développement de leurs activités génératrices de revenus et par conséquent à leur autonomisation.

1.1.3. Objectif Général

L'objectif général de notre étude est « de montrer le rôle de l'éducation et de la formation dans le développement des activités génératrices de revenus des femmes bénéficiaires du microcrédit aux plus pauvres et les contraintes liées à leur autonomisation ». Elle se décline en deux objectifs spécifiques à savoir :

O1 : Montrer la contribution, de l'éducation et de la formation à la gestion des activités génératrices de revenus des femmes bénéficiaires du MCPP en lien avec leur autonomisation,

O2 : Identifier les réalités socioéconomiques qui entravent le développement des activités génératrices de revenus des femmes bénéficiaires du MCPP.

1.1.4. Clarification des concepts

Pour mieux faciliter la compréhension du sujet et permettre d'avoir une vision claire et précise de la nature de ce travail, il s'agit ici pour nous de définir de façon opératoire les concepts majeurs autour desquels gravite l'essentiel du mémoire. Ces concepts sont : la pauvreté, le microcrédit, le développement, l'autonomie financière, activités génératrices de revenus, l'éducation, la formation et la micro finance.

1.1.4.1. Education

L'éducation est, étymologiquement, l'action de « guider hors de », c'est-à-dire développer, faire produire. Il signifie maintenant plus couramment l'apprentissage et le développement des facultés physiques, psychiques et intellectuelles, les moyens et les résultats de cette activité de développement.

L'éducation humaine inclut des compétences et des éléments culturels caractéristiques du lieu géographique et de la période historique. Chaque pays dans le monde dispose de son propre système éducatif, avec un rôle traditionnellement dévolu aux parents d'un enfant (ou à

leur substitut) d'amener cet enfant aux mœurs de l'âge adulte, et une intervention souvent croissante des États. L'éducation est considérée comme un élément important du développement des personnes, d'où le développement d'un droit à l'éducation. Le mot « éducation » est directement issu du latin *educatio* de même sens, lui-même dérivé de *educere* (*ducere* signifie conduire, guider, commander et *ex*, « hors de ») : faire produire (la terre), faire se développer (un être vivant).

Enseigner, c'est transmettre à la génération future un corpus de connaissances (savoir et savoir-faire) et de valeurs considérées comme faisant partie d'une culture commune. Il est souvent facile de confondre enseignement et éducation. En effet, ce dernier terme, beaucoup plus général, correspond à la formation globale d'un individu, à divers niveaux (au niveau religieux, moral, social, technique, scientifique, médical, etc.). Enseigner est donc éduquer, mais éduquer n'est pas forcément enseigner. Il est du devoir des parents d'éduquer leurs enfants et de l'enseignant d'instruire.

L'éducation ne se limite pas à l'instruction *stricto sensu* qui serait relative seulement aux purs savoir et savoir-faire (partie utile à l'élève : savoir se débrouiller dans le contexte social et technique qui sera le sien). Elle vise également à assurer à chaque individu le développement de toutes ses capacités (physiques, intellectuelles et morales). Ainsi, cette éducation lui permettra d'affronter sa vie personnelle, de la gérer en étant un citoyen responsable dans la société dans laquelle il évolue.

1.1.4.2. Formation

Ensemble des mesures adoptées en vue de l'acquisition ou du perfectionnement d'une qualification professionnelle. La formation consiste à enseigner à un employé les connaissances et les compétences nécessaires à l'exécution de ses fonctions courantes. La formation professionnelle est généralement adoptée pour des personnes exerçant déjà une activité professionnelle, et souhaitant accroître leurs compétences.

1.1.4.3. Microfinance

Etymologiquement, micro signifie petit et finance signifie aide ou argent. La micro finance peut-être donc définie comme une petite aide accordée à des personnes qui sont dans

les besoins. La micro finance est l'activité exercée par les Institutions de Micro Finance (IMF) ou Systèmes de Financement Décentralisé (SFD). Celles-ci représentent un sous-groupe particulier d'institutions financières comprenant les institutions d'épargne créées par ou pour la population à la base dans le but d'assurer leur autopromotion économique et social, avec le soutien des pouvoirs publics et des partenaires au développement. Il existe autant de définitions de la micro finance que d'auteurs. Elle varie selon leurs objectifs et leurs formes. Ainsi, selon :

- le législateur, il ne fait pas usage des terminologies comme IMF ou SFD. Il met plutôt l'accent sur le caractère mutualiste ou coopératif de ces institutions. La loi N° 97-027 du 08/08/97 stipule en son article 2 alinéa 1 que « *Les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit sont un groupement de personnes doté de la personnalité morale sans but lucratif et à capital variable fondé sur les principes d'union, de solidarité, d'entraide mutuelle et ayant principalement pour objet de collecter l'épargne de ses membres et de leur consentir du crédit* » ;
- les praticiens, la terminologie du SFD désigne un réseau d'institutions de micro finance qui s'apprécie par rapport à sa structure de base. Dans leur optique, la micro finance est une finance de proximité par opposition aux longues procédures administratives contraignantes des banques classiques ;
- les bailleurs, la terminologie SFI (Système Financier Intermédiaire) est plus préférée pour faire la démarcation entre le système bancaire financier formel et la finance informelle. Selon les bailleurs de fonds, les institutions de micro finance peuvent rester purement informelles ou évoluer pour devenir soit un établissement financier, soit une banque.

Pour Ledgerwood (1998), le terme de micro finance désigne l'offre de services financiers à une clientèle pauvre composée notamment de petits travailleurs indépendants.

1.1.4.4. Micro crédit

Crédit vient du mot latin « credere » qui signifie croire, faire confiance. « Faire crédit » à quelqu'un signifie donc lui faire confiance.

Selon Lancelin (2001), le crédit est une entente entre le prêteur et l'emprunteur qui anticipe les résultats évalués d'une opération. Le crédit est basé sur la confiance mutuelle.

Selon le lexique d'économie Silem, Jean Albertini et al« *Le crédit se définit comme étant un acte de confiance se traduisant par un prêt en natures ou en espèces consenti en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu à l'avance* ». Le système financier contemporain distingue globalement deux sortes de crédits : les prêts aux entreprises et les prêts aux ménages.

En ce qui concerne les prêts aux entreprises, ils sont encore appelés crédits à la production et constituent un atout important qui complète ou remplace parfois l'autofinancement. Ces prêts peuvent être nécessaires au démarrage d'un projet, ou au renforcement d'un projet. Quant aux prêts aux ménages encore appelés crédits à la consommation, ils facilitent l'écoulement des biens et services offerts sur le marché. En effet, l'épargne des ménages est souvent insuffisante pour faire certaines acquisitions et dépenses : construction de logements, mobiliers, matériels électroménagers, équipements divers. Sans les crédits à la consommation, ces marchés seraient engorgés, la production bloquée et on pourrait assister à une déflation qui à son tour entraînerait une récession voire une dépression économique.

1.1.4.5. Développement

Pour de Villers (1996 : 80), « *le développement, on le sait ou devrait le savoir, ne peut être importé non plus imposé par les décrets d'un Etat ou d'organes de coopération aussi "éclairés" se veulent-ils* ». Le développement est alors un processus qui s'étend sur tous les domaines de la vie sociale. Il ne peut se faire sans un réel changement social, entendu comme un ensemble de transformations s'effectuant dans le temps et qui affectent d'une manière durable la structure et le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire. Le développement n'a de sens que lorsque ces changements se réalisent de façon durable et profitent à toute la population.

Pour Bret (2006), le terme développement utilisé dans les sciences humaines, désigne l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien-être. C'est dans cette

perspective que s'inscrit notre réflexion, appuyée par l'approche de la « sociologie en profondeur » élaborée par Gurvitch. Pour ce dernier en effet, le développement est un phénomène social total, embrassant tous les paliers en profondeur de la réalité sociale. Un regard prospectif ne saurait être jeté sur le microcrédit sans qu'il ne soit appréhendé à travers toutes les échelles de la vie sociale.

Abordant dans le même sens, Botchi Morel (2007) affirme, conformément à la définition du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), que « *le concept de développement humain désigne un processus qui conduit à l'élargissement de la gamme des possibilités d'épanouissement qui s'offre à chaque membre d'une société donnée. Parmi ces possibilités, il en existe trois qui revêtent une importance capitale pour la réalisation de toutes les autres possibilités; ce sont: d'abord, vivre longtemps et en bonne santé; deuxièmement, acquérir un savoir et, enfin, troisièmement, avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable.* (Botchi, 2007 : 149).

Il convient de bien comprendre cette notion de "développement humain"; car elle implique bien plus qu'une question d'accumulation de richesse, de revenus ou de croissance économique. Le type de développement en cause ici est essentiellement centré sur l'homme, et sur tout l'homme. Aujourd'hui où l'on a pris conscience des profondes inégalités relatives au genre, il faut préciser que ce type de développement fondamental concerne les femmes et chacune d'entre elles en particulier, d'où qu'elles soient et quelles que soient leurs situations existentielles ». Le développement prend donc en compte aussi bien la femme que l'homme ; et le «développement humain» considère le respect des droits de la personne, la réduction des inégalités sociales, la pauvreté et les inégalités de genre, la bonne gouvernance et la préservation de l'environnement.

Le développement quant à lui est une mesure composante qui permet d'observer globalement les rapports qui existent entre le développement économique et le développement social. Le développement économique suppose le passage d'une économie de subsistance c'est-à-dire économie sauvage, archaïque et inorganisée donc de faible productivité à une économie de forte productivité dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. En ce sens, le développement économique implique une accumulation de richesse ou son accroissement. Trois facteurs clés sont à la base du développement économique : le capital, le travail et la production. Le développement social peut être perçu comme le processus par lequel les

institutions mises en place procèdent à l'amélioration ou à l'élévation du niveau de vie de la population. Divers indicateurs sociologiques permettent d'évaluer ces facteurs du développement social au nombre desquels sont retenus l'alimentation, la santé, le logement, l'emploi etc.

1.1.4.6. Pauvreté

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel dont la mesure est complexe. La littérature est abondante sur sa définition. Elle peut être définie aujourd'hui comme un état de privatisation à long terme du bien être jugé inadéquat pour vivre décemment. Elle est donc synonyme de carence sur une longue durée et ne fait généralement pas référence aux personnes en difficultés temporaires. La pauvreté est « *l'état où se trouve toute personne qui, d'une part, dispose d'un revenu très faible par rapport aux restes de la population et qui, d'autre part reste privé d'un véritable accès aux services de base nécessaire pour vivre. (Santé, logement, éducation)* » (UNESCO 1997).

Le Sommet Mondial sur le développement social qui s'est tenu à Copenhague en 1995 indique que « *la pauvreté est un phénomène qui se manifeste sous diverses formes : absence de revenu et de ressources productives suffisantes pour assurer des moyens d'existence viables, faim et malnutrition, mauvaise santé, analphabétisme, morbidité et mortalité accrues du fait des maladies, environnement insalubre, discrimination sociale et exclusions* ».

Mais pour Tevoedjre (1978), la pauvreté constitue paradoxalement la « *richesse des peuples* ». Dans la perspective du développement Humain Durable, la pauvreté est considérée sous deux dimensions essentielles. Il s'agit de la dimension monétaire et de la dimension humaine. La pauvreté monétaire s'identifie par rapport à l'inexistence ou aux insuffisances matérielles engendrées par le manque d'argent, d'emploi de crédits et de marchés. La pauvreté monétaire implique également des conditions d'alimentation inadéquate, d'habillement et de logement indécents, l'accès difficile aux soins de santé, à l'eau potable et à l'éducation.

La pauvreté humaine quant à elle s'appréhende à travers le taux élevé de morbidité et de malnutrition des enfants de 0 à 5ans. Elle s'exprime aussi à travers un faible niveau d'alphabétisation et d'instruction des populations.

Eu égard à tout ce qui précède, la pauvreté, qu'elle soit monétaire ou humaine, équivaut à l'absence du Développement Humain Durable (DHD). Ainsi, réduire ou éradiquer la pauvreté revient à se donner les moyens nécessaires pour assurer et accéder au DHD. Le DHD étant le processus qui conduit à l'élargissement de la gamme des possibilités qui s'offrent à chaque individu au sein de la société.

Ces possibilités sont illimitées et varient avec le temps mais elles impliquent que soient réalisées trois conditions essentielles à savoir :

- vivre longtemps et en bonne santé ;
- acquérir un savoir ;
- avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie concevable (PNUD, 2001).

C'est un processus qui assure le plein épanouissement de l'homme dans un environnement sain et entretenu quotidiennement.

Selon le lexique des sciences sociales, la pauvreté est l'absence des moyens pour survivre. Pour Aho et *al.* (1997 : 16), la pauvreté se définit aujourd'hui comme « *un état de privation à long terme de bien-être jugé inadéquat pour vivre décemment. La pauvreté est donc synonyme de carence. Elle est fonction d'un manque connu face à des besoins que l'on peut identifier. La pauvreté est aussi un phénomène de longue durée. Elle ne fait généralement pas référence aux personnes en difficulté temporaire. Elle concerne en priorité ceux et celles qui éprouvent des difficultés à s'intégrer au système socio-économique pour toutes sortes de raisons* ».

La pauvreté est donc l'insuffisance de ressources qui permettent de vivre dignement dans une société notamment dans les domaines de la nourriture, l'accès à l'eau potable, les vêtements, le logement, l'accès à l'éducation, l'exercice d'une activité valorisante, bref, les conditions de vie en général, mais également le respect reçu des autres citoyens ou encore le développement personnel. Elle est généralement considérée comme un phénomène multidimensionnel. Pour Simmel, la pauvreté n'est pas une donnée, chaque famille à un de ses membres qui est considéré comme pauvre (même s'il ne l'est pas dans l'absolu). La pauvreté ne se définit donc pas par elle-même mais par la réaction absolue mais relative à tout groupe :

« chaque catégorie professionnelle peut avoir ses pauvres que le groupe a à son égard... La pauvreté ne peut donc pas se définir de manière quantitative par des caractéristiques qui lui seraient propres mais par l'interaction existant entre le pauvre et son groupe ».

1.2. Etat de la question

1.2.1. Quelques axes de la discussion actuelle

Les documents consultés dans ce cadre ont abordé différents thèmes relatifs à la micro finance, à la formation, à l'éducation et à la pauvreté. Il se révèle donc que plusieurs études d'impacts de la microfinance sur la réduction de la pauvreté ont été réalisées au Bénin.

1.2.1.1. Sur l'éducation et la formation

Selon Durkheim l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et mentaux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné". (Article "Education", in F. Buisson, Nouveau dictionnaire de pédagogie, Paris, Hachette, 1911, p. 532. Reproduit dans "L'éducation, sa nature, son rôle", in Education et sociologie, PUF Quadrige p. 51 et Alcan p. 49). L'éducation et la formation sont des processus internes qui accomplissent un mouvement d'émancipation et qui aident l'Homme à transgresser les limites imposées par son destin. La formation est le futur du présent. Elle suit l'histoire en préparant les virtualités de l'homme, mais elle se réalise d'une manière où l'homme futur est déjà là. La dimension utopique de l'éducation protège l'historicité de l'homme et le rend visible et reconnaissable dans sa propre historicité".

L'UNICEF constate que l'éducation des femmes influe sur les taux de mortalité infantile et maternelle, améliore la nutrition, favorise la santé, réduit la probabilité de contracter le VIH et le sida, et contribue à une meilleure éducation pour la génération suivante (UNICEF, 2013). Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui consistent à éliminer la faim, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, réduire l'infection par le VIH, et à généraliser l'enseignement primaire sont tous touchés par l'éducation et l'autonomisation des femmes.

Cela tient aux rôles déterminants que les femmes assument dans chacun de ces domaines de développement. Le rôle des femmes en tant qu'artisanes de la paix est de plus en plus reconnu, surtout dans les pays en situation de post-conflit. Les reportages sur les situations conflictuelles ont tendance à représenter les femmes comme des victimes impuissantes, ce qui correspond souvent à la réalité en période de guerre ou de génocide. Mais dans de nombreuses situations d'après conflit, les femmes sont au premier plan quand il s'agit de négocier et de construire la paix, dans l'environnement familial et communautaire, mais aussi à certains niveaux supérieurs du gouvernement. Par exemple, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au sein du gouvernement du Rwanda récemment constitué, qui travaille à instaurer une stabilité en vue du redressement économique et social, (Nations-Unies, 2004). Les femmes sous-estiment fréquemment les contributions qu'elles apportent à titre de médiatrices et de pacificatrices, notamment dans le contexte familial.

Des chercheurs ont démontré que la paix s'amorce souvent au sein des familles, dans les relations entre les hommes et les femmes, et dans le mode d'éducation de leurs enfants. Les femmes contribuent généralement à résoudre les situations de violence domestique ainsi que les agressions et conflits au niveau de la communauté. Une étude menée dans cinq pays constate que les femmes instruites et autonomes sont en mesure de participer à des activités officielles de construction de la paix, (Action Aide, 2012). Le rapport « *De l'accès à l'égalité autonomiser les filles et les femmes par l'alphabétisation et l'enseignement secondaire* » (UNESCO, 2013), publié dans le cadre du Partenariat mondial de l'UNESCO en faveur de l'éducation, des filles et des femmes, concourt à redéfinir l'éducation dans une perspective d'égalité entre les sexes, en soutien aux objectifs généraux de développement fixés pour 2015. Cela fait corps inévitablement aux idées de Hazoume (1993 :104), dans son ouvrage "Plurilinguisme et communication démocratique" qui soutient que: «*l'alphabétisation offrira aux analphabètes certains moyens intellectuels d'affronter la dure réalité à laquelle l'on est toujours confronté à présent ; elle dotera, dans une large mesure, ces personnes de meilleurs réflexes*».

1.2.1.2. Sur la micro finance et le micro crédit

La micro finance, est officialisée au Bénin en 1990 par la loi N 90-018 du 27 Juillet 1990 portant réglementation des mutuelles d'épargne et de crédit dénommé loi PARMEC.

Plusieurs études ont été réalisées sur l'impact de la micro finance sur la réduction de la pauvreté. Au nombre de ces études, nous pouvons citer quelques-unes.

Sinzogan (2000 : 42) a analysé le système financier du Bénin à travers le cadre institutionnel, la place des institutions de micro finance et leurs conditions d'efficacité pour la réduction de la pauvreté. Selon cette étude, le système financier du Bénin regroupe trois grandes composantes à savoir:

- les banques classiques ;
- les établissements financiers ;
- les institutions de micro finance.

Agnikpe (1998) estime quant à lui, que la microfinance est comme une finance de proximité par opposition aux longues procédures administratives des banques commerciales. Cette finance de proximité est essentiellement caractérisée par la petitesse des montants octroyés sous forme de crédit, de courte durée, des échéances de remboursement et des montants restreints mobilisés sous forme d'épargne.

A travers leurs travaux, Pesche et Lesaffre (2000), soutiennent que face à la diversité des besoins du monde rural, la micro finance ne peut à elle seule satisfaire lesdits besoins. Il est donc indispensable de penser au financement qui s'inscrit dans le champ de développement rural de manière globale et qui inclut la micro finance, les banques, les pouvoirs publics, les acteurs économiques et les populations rurales.

Guerin (2001) dans l'une de ses recherches a su montrer la contribution de la Micro finance à l'émancipation et à la promotion de la femme. En effet, des résultats de ses recherches, elle dégage que la micro finance est susceptible de favoriser l'autonomie des femmes, même les plus pauvres en les aidant à démarrer ou à stabiliser une activité et à éviter certaines dépendances. Pour Khandker(1998) à travers ses enquêtes sur trois grands programmes de micro finance crédit au Bangladesh pour leur effet sur la pauvreté, a conclu que 5% seulement des familles bénéficiaires réussissent à échapper à la pauvreté chaque année grâce à l'accroissement de la consommation induite par les microcrédits.

Bellone (1979), en s'appuyant sur l'expérience des groupements féminins explique que la promotion de la femme passe par les projets de développement, autrement dit par la

prise en considération totale de tous les problèmes que rencontrent les femmes sénégalaises en général et les femmes membres ou bénéficiaires des institutions de micro finance en particulier. Pour Ledgerwood (1998), montre la capacité de la micro finance dans la réduction de la pauvreté et a fait ressortir qu'une activité de micro finance mal conçue peut aggraver la situation des pauvres. Selon le BIT (1998) préconise que, l'insuffisance de ressources financières n'étant qu'un problème parmi tant d'autres, il faut considérer la microfinance comme panacée pour éradiquer la pauvreté.

Il convient donc de noter que, selon la manière dont elle est mise en œuvre et vécue par les emprunteurs, la microfinance peut aussi bien alléger la pauvreté que l'aggraver en accentuant l'insolvabilité des bénéficiaires.

Mosley et Hulme (1998), à l'issue d'une étude d'impact relativement exhaustive menée auprès de treize dispositifs asiatiques, attirent l'attention sur les effets pervers possibles et se montrent plutôt sceptiques à l'égard d'une généralisation massive de l'outil « micro-crédit » qui ne tiendrait pas compte de l'instabilité financière des plus démunis.

L'étude met en évidence une très forte corrélation entre les niveaux de revenus initiaux des emprunteurs et l'augmentation de revenus induite par le crédit. Ainsi, plus les personnes se situent en dessous du seuil de pauvreté, et plus les revenus générés sont faibles, voire négatifs, les personnes ayant été contraintes de s'endetter pour rembourser le crédit suite à un aléa quelconque qui les a conduits à décapitaliser.

La question se pose donc à nous de savoir si une étude pareille aurait la même incidence dans notre environnement ; c'est-à-dire en Afrique et plus particulièrement au Bénin. Pour cela, il est utile de faire un bref historique de la microfinance et du microcrédit.

Lors d'une séance de travaux pratiques d'un cours d'investissement, Muhammad Yunus propose à ses étudiants d'interroger les fabricants de tabourets en bambou des plus proches villages. Pour cela, il a travaillé avec 42 femmes. Les 42 femmes artisanes ont besoin de 27 dollars au total pour développer leur activité. Or, toutes les banques refusent de financer ce trop faible montant à des clients *a priori* insolubles. Yunus déclare avoir eu honte de cette situation et prête la somme de sa propre poche. En permettant aux producteurs d'acheter d'avance le bambou sans subir les variations importantes de prix, ils réussissent à créer des

emplois et à rembourser intégralement Yunus. En 1983, le Pr. Yunus crée la Grameen Bank, organisme qui propose des prêts aux plus pauvres du Bangladesh. La Grameen Bank a accordé environ 3 milliards d'euros de crédits à plus de 2,4 millions d'emprunteurs. Le 13 octobre 2006, le prix Nobel de la paix a été conjointement attribué à Muhammad Yunus et à la Grameen Bank.

« Une paix durable ne peut pas être obtenue sans qu'une partie importante de la population trouve les moyens de sortir de la pauvreté », a déclaré Ole Danbolt Mjoes, le président du comité Nobel. En France, la présidente de l'Adie et du Réseau européen de micro finance Maria Nowak salue l'attribution du prix Nobel de la Paix à Muhammad Yunus et se réjouit ainsi de la reconnaissance portée au micro-crédit.

1.2.1.3. Sur la pauvreté

Selon Tevoedjre (1982), la pauvreté « *c'est la famine qui tue, les maladies tropicales, le chômage permanent, la mendicité, l'inculture, la cabane exigüe où s'entremêlent bêtes et gens* ». Les Etudes sur les Conditions de Vie des Ménages Ruraux (ECVRI et II) réalisées au Bénin par le PNUD et le MAEP respectivement en 1995-1996 et en 1999-2000, ont fait ressorti que la grande part des revenus des ménages ruraux vient des activités non agricoles (71% des revenus) parmi les activités non agricoles, le commerce rapporte le plus de recettes aux ruraux (42% de revenus totaux). Les ménages non pauvres tirent relativement plus de revenus à partir des activités non agricoles que les pauvres (73% contre 64% pour les pauvres : ECVR I). Inversement, les ménages pauvres tirent une plus grande part de leurs revenus des activités agricoles.

Les dépenses de consommation des ménages ruraux béninois varient d'une période à une autre. La dépense moyenne dans les ménages ruraux selon les ECVR II est des 100.533 FCFA par an. Tous les ménages affectent la plus grande part de leurs dépenses aux produits alimentaires (70%). Cette proportion est plus élevée chez les pauvres que chez les non pauvres (75% contre 66%). Les causes sont parfois mal appréhendées et ne portent que sur l'accès aux ressources productives alors que l'accès réduit aux services sociaux de base constitue des causes indirectes de ces problèmes. Les mesures préconisées par ces ménages pour remédier aux problèmes ne sont pas pertinentes. Ces ménages sont dans la plupart des cas résignés ou adoptent des solutions qui les enfoncent encore plus dans la pauvreté.

En un mot, les ECVR de 1999-2000 ont révélé que les ménages sont plus pauvres qu'il y a cinq ans par rapport aux résultats des ECVR de 1995-1996. Dans le rapport de l'étude sur la capitalisation des expériences nationales de développement communautaire au Bénin de 1960 à 2004(étude réalisée par Hoton, consultant en développement communautaire), on retient que la pauvreté est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain. L'analyse par rapport aux caractéristiques socio-économiques des ménages a également révélé de fortes corrélations entre l'incidence de la pauvreté et la taille des ménages, l'âge, le genre, et le niveau d'instruction du chef de ménage. Il ressort de cette étude que depuis 1980, plusieurs approches de développement ont été initiées.

Le constat dans la mise en œuvre de ces différentes approches est que les communautés à la base sont très peu impliquées ; tandis que, la lutte contre la pauvreté pour être efficace, implique que les membres d'une même communauté partagent majoritairement une même vision du développement et identifient en leur sein de véritables leaders porteurs de changement. D'où la nécessité d'intégrer l'approche communautaire dans les projets de développement.

Pour Benlahcen *et al* (2000 : 12) *comment se construit la pauvreté?*, entreprennent de dévoiler les mécanismes qui construisent la pauvreté, fruit de rapports sociaux d'inégalité, et essaient d'indiquer les alternatives qui existent pour que les pauvres puissent devenir sujets de leurs mieux être.

Prenant appui sur les perspectives du Bénin à l'horizon 2025, les objectifs de réduction de la pauvreté fixés pour l'échéance 2015, le programme d'action 2001-2006 et les éléments du diagnostic économique et de la pauvreté du Bénin, le gouvernement a défini une stratégie globale de réduction de la pauvreté basée sur les grands axes suivants:

- a. le renforcement du cadre macro-économique à moyen terme, l'accélération de la croissance économique;
- b. l'accroissement et l'amélioration de l'offre des services sociaux et la gestion de l'environnement;
- c. la gestion des solidarités et la participation des pauvres au processus de décision et de production;

d. le renforcement de la gouvernance et des capacités institutionnelles.

La mise en œuvre de cette stratégie permettra d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté d'ici 2015. Elle apparaît comme un atout pour permettre à l'humanité de progresser vers les idéaux de paix, de liberté et de justice sociale.

1.3. Justification du choix du sujet

Cette justification permet d'illustrer les raisons qui ont milité en faveur du choix du thème d'une part, du choix de la commune et de l'institution d'octroi de microcrédit d'autre part.

1.3.1. Choix du sujet

Le choix porté sur le thème de cette recherche se justifie à travers quelques constats. En effet, depuis quelques années, le microcrédit suscite beaucoup d'intérêts sur le plan national voire international. Au plan national, l'avènement de la démocratie au Bénin en 1990, a favorisé l'ouverture de l'économie béninoise au système de microcrédit institutionnalisé, en réponse aux effets du Programme d'Ajustement Structurel (P.A.S). Ce fut la création de l'Association pour la Solidarité des Marchés du Bénin(ASMAB), ainsi que d'autres institutions. Par ailleurs, depuis l'an 2007, on note un regain d'intérêt pour le microcrédit au plan national par la création d'institutions spécialisées dans l'octroi de microcrédit telle que le Fonds National de Micro finance (FNM) et l'exécution du programme de Microcrédit aux Plus Pauvres (MCP) dans tous les départements du territoire national. Il s'agit d'un faible montant de crédit destiné aux exclus des IMF, et qui doit leur permettre au bout d'un processus à trois (03) étapes, d'être capables de recourir aux prestations de celles-ci.

Par ailleurs, au plan international, l'année 2005 a été déclarée année internationale du microcrédit par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cette déclaration de l'année internationale du microcrédit a été suivie en 2006 du décernement du prix Nobel de la paix à son initiateur grâce à la « Grameen Bank », première initiative d'IMF dans le monde, qui a focalisé ses actions sur les femmes, dont très peu au Bangladesh, en 1976 (année de création de cette banque) ont accès au crédit bancaire classique.

Du coup, le microcrédit serait un facteur de sortir les femmes de la pauvreté. Il serait un outil efficace de développement grâce auquel, les besoins de santé, d'éducation, de nutrition, etc. seraient satisfaits. Pourtant, les bénéficiaires de microcrédit semblent s'enfermer ou être

enfermés dans un cercle vicieux partant du recours au microcrédit à son obtention, sa gestion et son remboursement, à un nouveau recours, sans dispositions préalables de désaffiliation au système de prêt après plusieurs échéances d'emprunt. Les bénéficiaires se trouvent alors en position d'aliénés par le microcrédit. Il devient un facteur incontournable et s'inscrit dans un cycle perpétuel de leur vie. Or, ces bénéficiaires ne sont pas des gestionnaires de formation. Ils reçoivent une formation sur le tas en matière de gestion financière qu'ils essaient de mettre en application, déployant de multiples stratégies de remboursement mettant en péril la survie de l'activité voire des bénéficiaires et de l'entourage dont ils ont la charge. Les femmes qui sont les principales bénéficiaires se retrouvent dans une gestion peu orthodoxe car, le microcrédit ne prend pas en charge les besoins d'ordre social, et certains conjoints ne sont pas toujours prêts à accompagner ces dernières. Dans maints cas, le microcrédit peut ainsi être source de conflit et de dislocation familiale. L'aboutissement de ce travail sur l'octroi du microcrédit aux femmes dans le processus de Développement et de l'autonomisation de ses dernières se voudra une contribution à une vision prospective de la lutte contre la pauvreté.

1.3.2. Raison subjective

Le choix d'un sujet de recherche en science sociale est souvent lié à l'existence d'un problème. Ainsi, le problème de la réduction de la pauvreté des populations plus précisément des femmes demeure une préoccupation quotidienne et mondiale. Au Bénin la microfinance est une stratégie de lutte contre la pauvreté. Le choix porté sur ce sujet en tant que stratégie de développement dans les milieux ruraux du Bénin résulte principalement de l'engouement populaire que le phénomène suscite ces dernières années dans notre pays. Or la microfinance qui est censée réduire la pauvreté et permettre aux femmes d'être autonome, rencontre des difficultés, ce qui fait que la pauvreté sévit encore, et les femmes se lamentent toujours.

1.3.3. Raison objective

Le choix de la commune de Porto-Novo, pour nos travaux de recherche dans le cadre de ce mémoire, résulte du fait que les femmes bénéficiaires du micro-crédit aux plus pauvres dans cette ville exercent plus le commerce que les autres activités ce qui les amènent à plus se rapprocher des institutions de microfinance. En effet, la ville est à dominance goun, même si l'on rencontre des adja, des nago, des fon etc...Pour cela, la présente étude s'évertue à comprendre l'impact socio-économique de la microfinance sur la pauvreté.

1.4. Modèle théorique d'analyse

Le principe de la méthodologie de la recherche en science sociales exige au chercheur, de se référer à un modèle d'analyse déjà existant c'est-à-dire développé par d'autres auteurs.

Le cadre théorique de cette étude est basé sur la méthodologie PSIA développée par la Banque Mondiale (2003), l'approche du bien-être durable de Camey (1999) reprise par Warner (2000) et celui d'Anouk (2005). Selon la Banque Mondiale (2003), l'analyse des impacts sur la pauvreté et le social (AIPS ou PSIA) se réfère à l'analyse de l'impact distributionnel qu'ont les réformes politiques (ici réforme sur le secteur financier) sur le niveau de vie ou le bien-être de différents groupes de personnes concernées par les réformes, tout en accordant une attention particulière aux populations pauvres et vulnérables. L'adoption de l'approche des documents de stratégie de réduction de la pauvreté et celle des Objectifs du Millénaire pour le Développement ont débouché sur le besoin d'analyses systématiques plus nombreuses sur les répercussions sociales et les répercussions sur la pauvreté entraînées par les réformes.

L'AIPS inclut une analyse ex-ante des impacts probables de réformes, spécifiques, une analyse pendant la mise en œuvre de la réforme et une analyse ex-post des réformes réalisées.

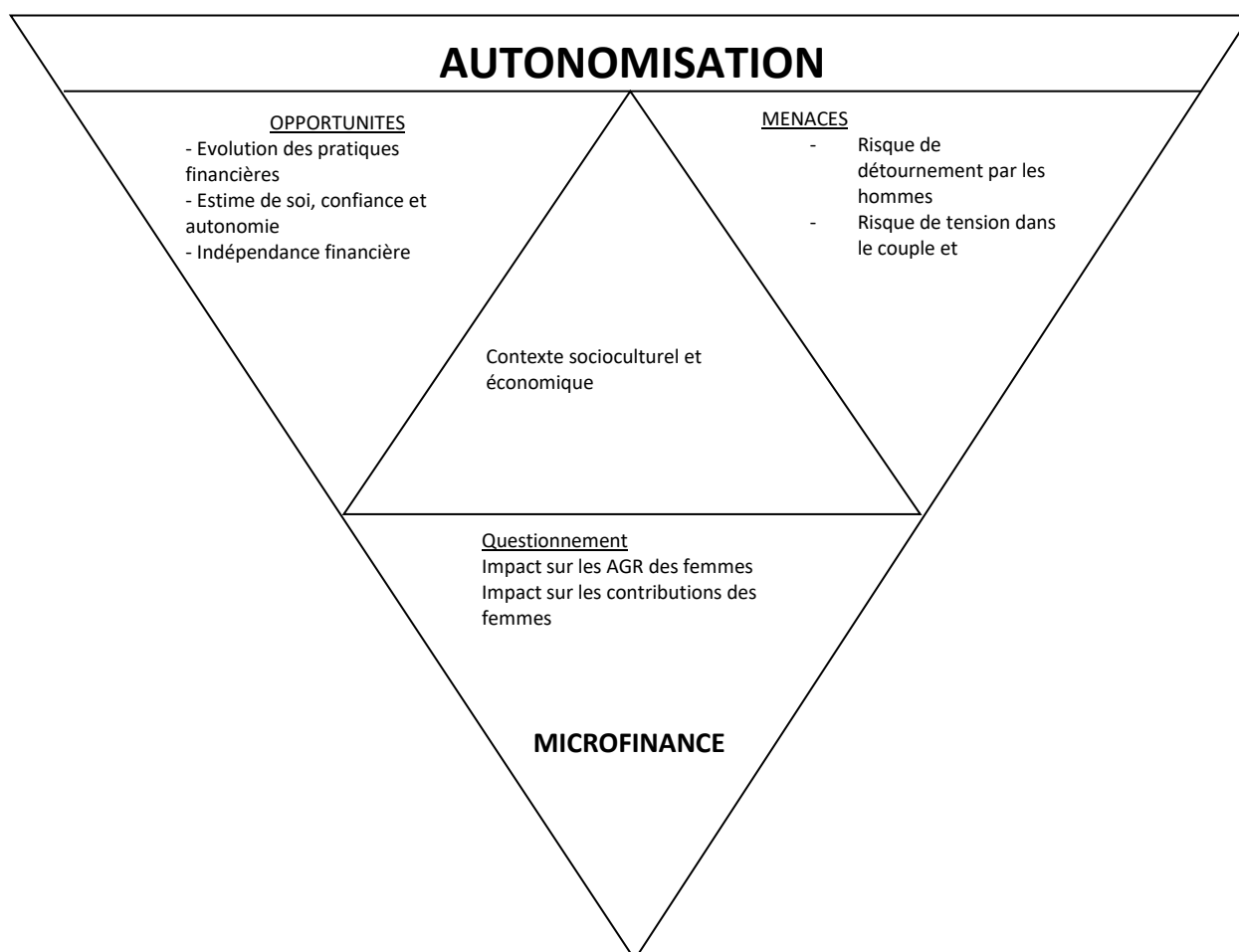
Dans une analyse des impacts, on doit s'efforcer de répondre à 7 questions fondamentales:

- 1) qu'est-ce qui est analysé?
- 2) Quelle est la mesure de bien-être analysée?
- 3) Sur quels groupes l'analyse porte-t-elle?
- 4) Comment les impacts sont-ils canalisés ?
- 5) Comment les institutions affectent-elles les résultats?
- 6) Quand les impacts se matérialisent-ils?
- 7) Quels sont les risques de résultats inattendus?

Pour ce qui est du niveau de vie du bien-être, nous nous sommes fondés sur l'approche du bien-être durable proposé par Camey (1999) et reprise par Warner (2000). Cette approche sur la levée des contraintes et l'exploitation des opportunités pour atteindre des objectifs pour

le bien-être au niveau de la communauté. L'objectif de cette approche est d'aider à analyser le bien-être des populations pauvres. Son intérêt est de placer la population au centre du développement (en termes d'analyse et de participation). L'approche est holistique étant donné que la pauvreté est multidimensionnelle et il existe plusieurs facteurs et acteurs qui affectent le bien-être.

Pour notre étude, nous avons aussi choisi d'utiliser le modèle d'analyse proposé par Anouk, (2005 :71). Notre modèle illustre donc le processus par lequel le Programme de Micro-crédit aux Plus Pauvres (MCP) peut contribuer à l'autonomisation des femmes (voir la figure suivante). Notre modèle comporte deux niveaux d'analyse complémentaires ; l'un consiste à évaluer l'équilibre de la microfinance et l'autre à évaluer son impact sur la vie des femmes (voir figure suivante).



Titre : Rôle de la microfinance dans l'empowerment des femmes

Source : Anouk, (2005 :71)

Nous allons aborder le second chapitre qui nous édifiera sur la démarche méthodologique à suivre pour cette recherche.

CHAPITRE II : DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Comme pour toute recherche scientifique, nous avons opté pour une démarche méthodologique spécifique qui consiste à définir le type d'étude, la population d'enquête, à dégager l'échantillon requis et à mettre en œuvre des techniques et outils de collecte, des méthodes de collecte et analyse des données (traitement des données).

2.1. Nature et type d'étude

Le présent travail de recherche est une étude de type quantitatif et qualitatif. C'est une étude basée sur l'analyse des données d'opinions et des données quantitatives concernant le niveau de vie des sujets d'une part et de leurs autonomisation d'autre part.

2.2. Groupes cibles et échantillonnage

La population d'enquête se définit comme l'ensemble des sujets sur lesquels porte notre étude. En fonction des informations à recueillir, nous avons pour notre étude deux populations d'enquêtes. La première population est constituée des femmes bénéficiaires du micro crédit aux plus pauvres auprès de la structure ASMAB dans la ville de Porto-Novo, et la deuxième population regroupe les agents travaillant dans ladite structure. Après avoir déterminé la population cible, nous sommes passé à l'échantillonnage qui consiste à obtenir un groupe de sujets qui est un sous-ensemble de notre population cible.

Dans le cadre de notre enquête nous avons utilisé la méthode non probabiliste (choix raisonné) pour les deux populations d'enquêtes. La taille de l'échantillon a été définie par rapport à l'effectif de la population bénéficiaire et à des critères telles : l'appartenance à un groupement à qui l'ASMAB octroi de crédit, être un membre actif dudit groupement, avoir une ancienneté d'au moins cinq ans. Il consiste à donner à chaque membre d'une population une chance égale d'être inclus à l'intérieur de l'échantillon. Au cours de notre étude, nous avons travaillé avec deux groupements à savoir : le groupement « Jesugnon » du marché Ouando et le groupement « walodagbé » du marché Ahouangbo. Le groupement du marché Ouando compte 95 bénéficiaires et celui d'Ahouangbo compte 80 bénéficiaires. Pour le

premier groupement nous avons choisi 56 bénéficiaires et 46 dans le second groupement soit 102 enquêtés. Nous avons aussi questionné quatre animateurs de la structure, ce qui fait au total 106 enquêtés.

2.3. Les techniques et outils de collecte des données

La démarche que nous avons mise en œuvre nous a permis de recueillir des informations relatives à l'orientation que nous a donné notre étude. Dès lors, pour mieux cerner les différents contours de la problématique, nous avons opté pour une analyse documentaire, la pré-enquête et l'administration de questionnaire.

2.3.1. L'analyse documentaire

La recherche documentaire que nous avons entreprise nous a permis de rassembler une documentation relative au thème de recherche. De toute évidence, les documents collectés proviennent, pour l'essentiel des centres de documentation et des sites web. Nous avons aussi consulté des mémoires, des articles, ainsi que des documents de l'ASMAB et du groupement. Il s'agit des documents traitant des questions de, micro finance, de l'éducation, de la formation et du microcrédit.

2.3.2. La pré-enquête

Elle nous a permis de constituer un échantillon représentatif et d'administrer un questionnaire qui nous permet d'atteindre les objectifs de notre recherche. Grâce à la pré-enquête nous avons pu identifier le nombre de groupements existants et une meilleure connaissance de la zone géographique de l'étude. Elle a également permis de prendre contact avec les groupements de femmes.

2.3.3. Le questionnaire

Nous avons réalisé une enquête par questionnaire destiné aux femmes des groupements que nous avons choisis pour réaliser notre étude. Le questionnaire a été élaboré à partir des objectifs de recherche que nous nous sommes fixés : l'éducation et la formation sont-elles des contraintes qui sont liés à l'autonomisation des femmes bénéficiaires du MCPP. Compte tenu du fait que notre échantillon est composé en grande partie de personnes analphabètes, les questions leur ont été traduites en langue locale (goun).

2.4. Traitement des données

Le traitement des données a été fait manuellement et avec le tableur Excel et les résultats sont consignés dans des tableaux et des graphiques. Les questions étaient toutes numérotées au départ ; ce qui a rendu la tâche facile lors du dépouillement et de l'exploitation. Les réponses aux questions fermées ont été évaluées en considérant l'effectif total de l'échantillon et l'information dégagée pour pouvoir faire ressortir les pourcentages. Quant-aux questions ouvertes, chaque proposition a été analysée.

2.5. Difficultés et limites du travail

Pendant ce travail de recherche, nous avons été confrontées à de nombreuses difficultés. Elles sont apparues au cours de la recherche documentaire et de l'enquête proprement dite. Nous avons eu au départ des difficultés à retrouver des informations sur le thème de mémoire. Nous avons eu également des difficultés à accéder à la documentation de l'ASMAB de Porto-Novo surtout au groupement de femmes qui reçoivent des crédits auprès de l'institution. Malgré toutes les difficultés rencontrées nous avons pu mener à bien notre enquête sur la base de résultats exploitables.

**DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION ET ANALYSE
DES RESULTATS**

CHAPITRE III : MONOGRAPHIE DU CADRE D'ETUDE

Dans ce chapitre, il est question de présenter la ville de Porto-Novo, et la structure de microfinance de l'ASMAB. Puis suivra la démarche méthodologique de notre travail.

3.1. PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE

Dans le but d'une meilleure compréhension de notre étude, et afin de cerner ses différents aspects, il est important de présenter le cadre dans lequel cette dernière s'est déroulée. Le présent chapitre va s'articuler autour de deux grands points qui sont : le cadre physique, la présentation des programmes du MCPP et de l'ASMAB.

3.1.1. Cadre physique de l'étude

Situé au sud du Bénin à 30 km de Cotonou, la ville de Porto-Novo est localisée entre 6°30 de latitude nord et 3°30 de longitude Est. Elle est limitée : au nord par les communes d'Akpro-Missérété, d'Avrankou et d'Adjarra ; au Sud par la commune de Sèmè-kpodji ; à l'Est par la commune d'Adjarra ; à l'Ouest par la commune des Aguégoué.

La ville de Porto-Novo couvre une superficie de 52 km² soit 0,05% du territoire nationale. Le climat est typique d'un climat humide subéquatorial. Deux saisons des pluies et deux saisons sèches se partagent l'année climatique. Des températures chaudes et humides avec des moyennes mensuelles de 32° entre mars et avril et de 23,1° entre août et décembre. Il existe une forte pluviométrie : la moyenne annuelle des précipitations oscille entre 1.100mm et 1.200mm atteignant ainsi le niveau le plus élevé de tout le pays. La Municipalité de Porto-Novo jouit d'un climat tropical humide appelé climat subéquatorial caractérisé par une forte humidité (75% en moyenne par an) et des températures variant entre 21,9°C et 32,8°C.

3.1.1.1. Groupes Socio-culturel

De nos jours, il existe une mosaïque d'ethnies qui cohabite à Porto-Novo. Les Goun et fon sont majoritaires (66%), suivis des Yoruba (25%), et des Adja, Mina et Toffin 4%). Les autres ethnies sont composées de Bariba, dendi, Yom-Lokpa, Otamari et Peulh (5%).

Ce brassage ethnique est aussi à la base de la diversité des activités économiques de la ville. En effet, les commerçants Yorouba ont développé l'activité commerciale alors que les Goun et les Fon s'investissent beaucoup dans l'agriculture et le transport. Quant aux autres ethnies, elles se retrouvent dans la fourniture des services, dans les buvettes et restaurants et dans les divers.

3.1.1.2. Religion

La vie spirituelle de la municipalité de Porto-Novo est animée par plusieurs religions. Chacune d'elle prêche pour la culture de la paix, de la tolérance mutuelle et de la cohésion locale et nationale. Trois catégories de religions peuvent être distinguées :

- la religion traditionnelle (29,20%), elle est constituée des fétiches vodun, tron, zangbéto, oro etc. Les exigences de leurs rites et rituels sont favorables à la protection des forêts sacrées qui abritent leurs couvents ;
- la religion chrétienne (45,70%) : elle regroupe les églises évangéliques, les catholiques, les protestants, les christianises célestes ;
- et l'islam (25,10%).

L'identité culturelle propre à la ville de Porto-Novo repose sur le triptyque des croyances ancestrales et le syncrétisme religieux que constituent la croyance en dieu suprême, créateur de l'univers et le culte des ancêtres connu sous l'appellation « Vodoun » en goun ou « Orisha » en yoruba.

3.2. Présentation des programmes du MCPP et de l'ASMAB

Dans cette partie, nous allons faire la présentation des programmes du MCPP et de l'ASMAB.

3.2.1. Présentation des programmes du MCPP

Le programme de microcrédit aux plus pauvres est un programme initié par le gouvernement du Bénin et dont l'objectif général est de rendre économiquement actives, à travers la mise en place de micro crédit et de divers services d'accompagnement, les populations les plus pauvres. Les objectifs spécifiques du programme sont :

- fournir à ces populations, des services d'encadrement susceptibles de développer en elles une capacité de gestion d'activités génératrices de revenus ;
- mettre à la disposition de celles-ci du microcrédit destiné au développement d'activités génératrices de revenus.

Il convient de préciser que le microcrédit aux plus pauvres répond à l'une des recommandations de la semaine nationale de la micro-finance, à savoir l'élaboration par le gouvernement d'un programme spécial pour les plus pauvres. Le programme de microcrédit aux plus pauvres couvre tout le territoire du Bénin et spécifiquement les zones dans lesquelles sévit la pauvreté. Les populations cibles du programme sont les plus pauvres c'est-à-dire celles qui ont un besoin de financement d'au plus trente mille (30 000) francs CFA pour démarrer des activités génératrices de revenus. Il s'agit de les organiser en groupes solidaires de trois (3) à cinq (5) personnes et en groupements solidaires de cinq (5) à quinze (15) personnes.

Les produits financiers et non financiers du programme sont la formation (principes mutualistes, gestion des AGR, notions comptables de base et principes du crédit), le micro crédit, et l'épargne (volontaire et/ou constituée sur une partie du montant des intérêts).

Le montant du crédit est plafonné à 30 000FCFA, à la première phase du programme et 50000 FCFA, à sa deuxième phase. Le taux d'intérêt sensiblement bonifié, est de 5% l'an dont un maximum de 3%, servant d'épargne stratégique à la première phase du programme et 8% l'an dont un maximum de 5 %, servant d'épargne stratégique à la deuxième phase du programme. A la troisième phase du programme, les bénéficiaires des services du programme seront soumis aux conditions des partenaires stratégiques. Les autres frais s'élèvent à 1000 FCFA (frais d'adhésion, de formation et de dossier).

L'agence d'exécution du programme est le Fonds National de Micro finance (FNM) créé par décret n° 2006-301 du 27 juin 2006. Il a démarré avec un effort initial de l'État de six (06) milliards de francs CFA et est ouvert aux ressources des partenaires privés et de la communauté internationale. Il a pour mission de renforcer les capacités financières et

opérationnelles des institutions de micro finance afin de rendre accessibles aux populations, les services financiers nécessaires au développement d'activités porteuses de croissance.

Le FNM qui est une structure dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est régi par les dispositions du décret N° 2008-513 du 08 septembre 2008 ainsi que celles de la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractère social, culturel et scientifique. Il est placé sous la tutelle du Ministère chargé de la Micro finance.

Les partenaires stratégiques du programme sont les institutions financières implantées au Bénin (IMF ou banques) et ayant reçu l'autorisation d'exercice. Une catégorisation desdits partenaires stratégiques est faite en fonction de la taille afin de susciter la compétition à armes égales en leur sein et de diviser le risque du programme. L'éligibilité au programme se fait sur la base des critères de sélection ci-après : les indicateurs de performance, les zones d'intervention et la pertinence des approches opérationnelles proposées. Une convention est signée et fixe les droits et obligations de chaque partie et les frais de gestion du partenaire stratégique. Ces frais de gestion du partenaire stratégique sont de 5% l'an du montant de crédit placé. Les institutions ou structures retenues sont : APHEDD-BAVEC, ASMAB, BRS, CFAD, CCEC, CERIDA, CPEC, CCIF, DWMF, FIDEVIE, PADME, SIAN N'SON, UNACREP. La durée du programme est illimitée avec une possibilité de mutation pour satisfaire au mieux les attentes des populations cibles.

3.2.2. Présentation de l'ASMAB et de ses programmes

a- Historique

L'Association pour la Solidarité des Marchés du Bénin, est une association régie par la loi 1901. Créée le 11 Août 2007, elle a son siège social à Cotonou au quartier gbènan avec des agences dans diverses localités telles que: Azové, Bohicon, Hillacondji, Lokossa, Sèmè Kraké et Porto-Novo. L'ASMAB intervient dans trois domaines à savoir : la microfinance, l'Assistance aux Opérateurs Economiques (AOE) et le Centre des Opportunités d'Affaires (COA).

b- Mission

L'ASMAB a pour mission principale de renforcer les capacités financières et opérationnelles des usagers des marchés du Bénin afin de rendre visible et prospère leurs activités dans un environnement d'affaires assaini.

c- Objectif

L'ASMAB a pour objectif global de contribuer de façon significative à la promotion du secteur privé dans un cadre institutionnel de développement. De façon spécifique, ils'agit de :

- collecter l'épargne des membres,
- octroyer le crédit aux membres en vue du financement de leurs activités,
- promouvoir la solidarité, la convivialité au sein des membres,
- appuyer les usagers des marchés du Bénin en mettant à leur disposition des informations sur le monde des affaires,
- améliorer l'assiette fiscale de l'Etat notamment par l'opération de formalisation des entreprises,
- contribuer à la création d'emploi durable,
- appuyer l'élaboration des plans d'affaires,
- améliorer le niveau de revenu des membres,
- former des promoteurs en vue d'une bonne gestion de leur activité.

d- Vision

La vision du PADME est que l'offre par le secteur de la microfinance, de services financiers adaptés aux micros entreprises et aux personnes à faibles revenus jouera un rôle important dans le renforcement du dynamisme et l'efficacité des micros entreprises. Cela entraînera une amélioration des conditions socio-économiques des personnes à faibles revenus au Bénin. Aussi en résultera-t-il une réduction significative et durable de la pauvreté et un renforcement de la croissance économique.

e- Structure organisationnelle

L'ASMAB dispose de deux types de Directions pour mieux servir sa clientèle. La Direction Administrative et la Direction Opérationnelle. La Direction Administrative est composée des organes de gestion et de contrôle. Quant à la Direction Opérationnelle, elle est

composée du :

- Département Micro finance qui est la charnière de l'ASMAB Micro finance.
- Département Assistance aux Opérateurs Economiques (AOE) qui est chargé de la création d'entreprises individuelles et sociétés, du montage des projets et étude de faisabilité, de l'établissement de plan de financement et de planning de trésorerie, puis enfin du suivi fiscal.
- Département Centre des Opportunités d'Affaires (COA) qui est chargé du préfinancement de l'avancée de démarrage pour chantiers, de l'organisation de voyages d'affaires et enfin de l'intermédiation en matière de transit.

CHAPITRE V : PRESENTATION DES RESULTATS, ANALYSE ET DISCUSSION

Ce chapitre présente les résultats de nos enquêtes à l'endroit des femmes bénéficiaires du MCPP

4.1. Présentation des résultats

Les résultats de nos enquêtes sont présentés dans les tableaux et les graphiques ci-dessous

Tableau 1: Différentes activités menées par les bénéficiaires

| Modalités | Effectifs | Fréquence (%) |
|-------------------|-----------|---------------|
| Artisanat | 0 | 0 |
| Elevage | 0 | 0 |
| Commerce | 70 | 68,63 |
| Petite entreprise | 17 | 16,67 |
| Autres | 15 | 14,71 |
| Total | 102 | 100 |

Source : Données de terrain, octobre 2014

De l'analyse des données collectées, il ressort que la majorité des bénéficiaires de microcrédit s'investit dans le commerce. Sur les 102 interviewées, 70 personnes soit 68,63 % ont affirmé orienter leur microcrédit dans le commerce, tandis que 17 personnes soit 16,67% s'investissent dans l'artisanat et les 15 autres personnes soit 14,71% exercent diverses activités. C'est ce qu'indique le tableau 1. Nous pouvons conclure que les AGR sont plus orientés vers le commerce que les petites entreprises et autres activités.

Pour gérer le microcrédit, les bénéficiaires déploient des stratégies de gestion et de remboursement. L'auto-organisation des bénéficiaires est fondée en grande partie, sur les conseils à elles prodigués au cours de la formation par les agents. L'une des règles de réussite primordiales est l'achat d'un cahier de vente pour y enregistrer les recettes, les dépenses, les ventes à crédit, instantanée et de façon journalière. A la question de savoir si celles qui disposent du cahier arrivent à le remplir, la majorité d'entre elles, ont répondu non et, les raisons évoquées sont nombreuses : l'analphabétisme vient largement en tête, suivi du manque de temps, de l'oubli du remplissage, de la perte du cahier. C'est cela qui nous poussé à avoir des informations sur leur niveau d'instruction et le tableau 2 nous donne raison.

Tableau 2: Niveau d’instruction des bénéficiaires

| Modalités | Effectifs | Fréquence (%) |
|---------------------|-----------|---------------|
| Primaire (CE1, CM2) | 17 | 16,67 |
| Secondaire | 0 | 0 |
| Supérieure | 0 | 0 |
| Non scolarisé | 85 | 83,33 |
| Total | 102 | 100 |

Source : Données de terrain, octobre 2014

A la collecte des données, la question relative au niveau d’instruction des bénéficiaires, nous avons constaté que 17 personnes soit 16,67% ont fréquenté du CE1 jusqu’au CM2, tandis que 85 personnes soit 83,33% n’ont jamais mis pieds à l’école. On en déduit que la majorité des enquêtées ne sont pas scolarisées.

Nous avons constaté que dans la culture béninoise, les femmes aspirent à une culture de développement qui fait la promotion des femmes. Elles sont des êtres destinés aux tâches domestiques et ménagères. En effet, dans la société traditionnelle béninoise, la femme est dévolue aux travaux domestiques. Elle devait par ce fait s'occuper de l'éducation des enfants et du ménage, ce qui fait qu'elles ne sont nombreuses dans la fonction publique contrairement aux hommes. C'est ce dernier, chef du ménage qui va chercher l'argent pour la famille, et la femme est chargée d'utiliser ces ressources d'ordre matériel et financier pour le bien de tous. En d'autres termes, pendant que le mari se fait rémunérer de ses prestations professionnelles, et donne la popote, la femme dépense cette dernière pour la satisfaction des besoins quotidiens du ménage.

Cette situation est si prépondérante dans la société béninoise que dès le bas-âge, l'éducation des garçons et des filles y est orientée. Elle est qualifiée dans la langue nationale fɔngbé du sud du Bénin sous les vocables « sunú glegbènu, nyɔnu xwési », entendu comme l'homme du dehors, la femme de la maison. Ainsi, les filles n'étaient pas envoyées à l'école. Seuls les garçons y étaient inscrits. Ceci a créé une inégalité d'accès à l'instruction, inégalités que des décennies de sensibilisation des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et autres partenaires au développement n'ont pas pu corriger. Or, le développement part d'abord d'une conscience d'appartenance culturelle intimement liée aux valeurs et normes qui régissent le fonctionnement de la société. L'amélioration des conditions de vie de la femme dépend alors d'une relecture de certaines normes et valeurs de la société béninoise.

Tableau 3: Situation Matrimoniale

| Modalités | Effectifs | Fréquence (%) |
|-------------|-----------|---------------|
| Célibataire | 10 | 9,80 |
| Mariée | 42 | 41,18 |
| Divorcée | 0 | 0 |
| Veuve | 50 | 49,02 |
| Total | 102 | 100 |

Source : Données de terrain, octobre 2014

Les résultats du tableau 3 révèlent que 10 personnes soit un pourcentage de 9,80% sont des célibataires, 42 personnes soit 41,18% sont mariées, et les 50 autres personnes soit 49,02% sont des veuves. Il en ressort que la majorité de nos enquêtées sont des veuves raison de la forte demande des crédits. Le recours au crédit des femmes n'est pas seulement la non scolarisation mais, aussi l'absence d'un homme dans le foyer pour les aider et les accompagner dans leurs entreprises. Cela fait que, ces femmes demandent le crédit pour subvenir à leur besoin. La figure d'un homme dans un couple est une bonne chose, car même si ce dernier ne fait pas tout à la femme, il a quand même des responsabilités vis-à-vis de ses enfants et cela allège un peu la souffrance de la femme. De là, la femme n'a pas beaucoup de souci et se donne à pour activités lesquelles elles à demander le crédit. Signalons aussi que les revenus de ces activités sont aussi utilisés dans le foyer pour pouvoir accompagner son homme dans la gestion de la famille.

Tableau 4 : Accès à l'éducation et à la formation

| Modalités | Effectifs | Fréquence (%) |
|-----------|-----------|---------------|
| Oui | 65 | 63,73 |
| Non | 37 | 36,27 |
| Total | 102 | 100 |

Source : Données de terrain, octobre 2014

Par rapport à l'accès à l'éducation et à la formation, le tableau 4 nous renseigne que 65 personnes soit 63,73% ont accès à l'éducation et à la formation, tandis que les 37 autres restant soit un pourcentage de 36,27% n'en n'ont pas accès. On peut donc conclure que la majorité des enquêtés bénéficient de l'éducation et de la formation de la part des institutions de microfinance. L'éducation financière des bénéficiaires des institutions de microfinance (IMF) est important, car la plus part d'entre elles ne sont pas scolarisés, donc pour leur permettre d'avoir une notion sur la gestion de ces crédits qui leur sont octroyés, les IMF ont

mise en place des séances sur la formation et l'éducation financière. C'est aussi une manière de protéger les consommateurs et de protéger les fonds qui leurs sont alloués, c'est-à-dire le remboursement. On ne peut prétendre établir des prix transparents si le client est incapable de comprendre en quoi consiste un taux d'intérêt, comment calculer les taux d'intérêt, comment calculer ses revenus, ses dépenses, son budgets. Cela ne sert à rien de protéger ce consommateur s'il ne maîtrise pas ces concepts basiques. La majorité des clients étant des analphabètes, il faut donc les éduquer pour les aider à se développer afin de mieux les protéger. L'éducation financière permet donc aux clients de la microfinance d'avoir : les connaissances, les compétences et la confiance dont ils ont besoin pour mieux comprendre et mieux se situer par rapport aux différentes institutions de microfinance, et déterminer le crédit qui est le mieux approprié par rapport à leur besoin.

Tableau 5: Rôle de la formation dans les AGR des femmes

| Modalités | Effectifs | Fréquence (%) |
|-----------|-----------|---------------|
| Bonne | 60 | 58,82 |
| Mauvaise | 42 | 41,18 |
| Total | 102 | 100 |

Source : Données de terrain, octobre 2014

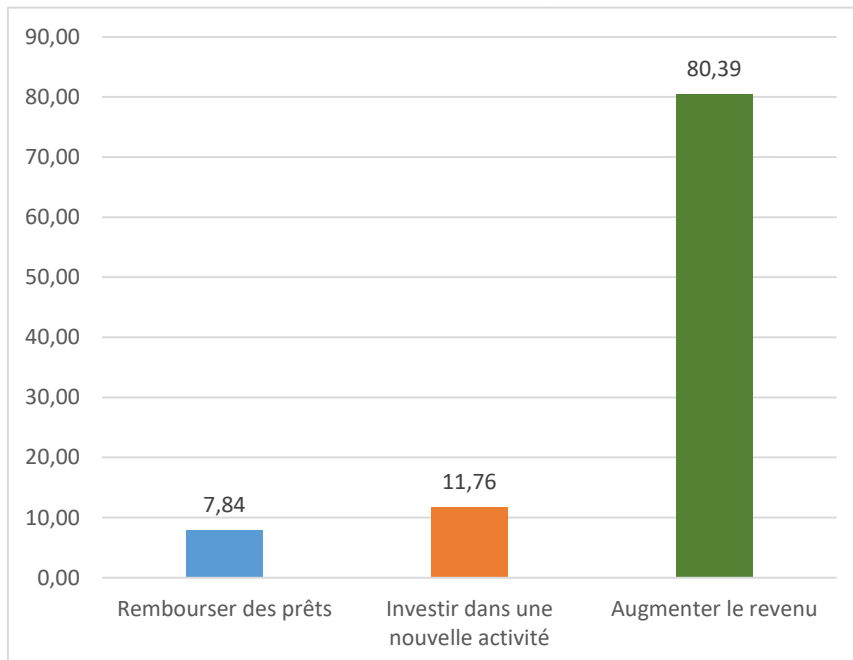
La formation des bénéficiaires est l'une des étapes précédant la réception du microcrédit par les femmes. Elle se fait par les agents en service au sein de la structure de microfinance. La particularité de cette formation est qu'elle s'adresse à des apprenants qui ignorent presque toutes les notions de gestion comptable. Néanmoins, les agents, c'est-à-dire les animateurs dont les clientes ont été prises en compte ici, les sensibilisent sur le mode de gestion à adopter pour rentabiliser les fonds perçus. A la question de savoir si la formation donnée par les agents avant l'octroi du microcrédit leur est convenable ou est satisfaisante, c'est-à-dire est ce que cette formation a d'impact sur les activités génératrices des femmes bénéficiaires.

Par rapport à l'impact de la formation sur les activités génératrices de revenus, 58,82% soit 60 personnes ont témoigné que la formation joue un rôle prépondérant dans la pérennisation et le développement de leurs AGR, par contre, 41,18% soit 42 personnes ont affirmé que cette formation n'a aucun effet sur leurs AGR.

On peut conclure que les enquêtées en majorité juge très important la formation donnée par les institutions de microfinance avant l'octroi des crédits, tandis-que, le reste des enquêtées ne trouvent pas l'importance de ladite formation qui pour elles pensent que la formation n'est pas convenable du fait de la courte durée de la formation, de la mauvaise communication, de l'incompréhension du mécanisme de gestion à la fin de la formation, et le comportement désagréable du personnel. Les formations sont bien appréciées par les femmes mais elles souhaiteraient qu'elles s'adressent aussi aux conjoints pour faciliter une bonne gestion du crédit.

Graphe 1 : Objectif du crédit

Source : Données de terrain, octobre



Le crédit est, dans son essence, destiné à propulser ses bénéficiaires, par la gestion des activités économiquement rentables et durables. Normalement le crédit octroyé sera destiné uniquement pour des activités que la bénéficiaire a mentionnées dans son dossier, néanmoins, certaines bénéficiaires ont affirmées qu'après avoir reçu le crédit, l'utilise à d'autres fins. D'après le graphe ci-dessus, 80, 39% soit 82 personnes ont répondu avoir utilisé leur crédit pour augmenter le volume de leur activité, par contre 11,76% soit 12 personnes l'utilisent pour investir dans une nouvelle activité, et 7,84% soit 08 personnes pour rembourser des prêts. On peut conclure que plus de la moitié (80, 39%) de nos enquêtées utilisent le crédit pour augmenter le volume de leurs activités. Mais comment s'explique ce détournement ?

Ce détournement de la finalité du crédit, est orienté soit dans la prise en charge des besoins familiaux, à la scolarisation des enfants, aux cérémonies familiales, et enfin, à leur bien-être physique. Mais quand est-ce-que la bénéficiaire du microcrédit décide de son détournement à d'autres fins ?

Certaines d'entre elles, ont décidé de le faire après avoir investi une partie des fonds dans l'activité mentionnée ; tandis que le reste, le fait, aussitôt après la réception des fonds.

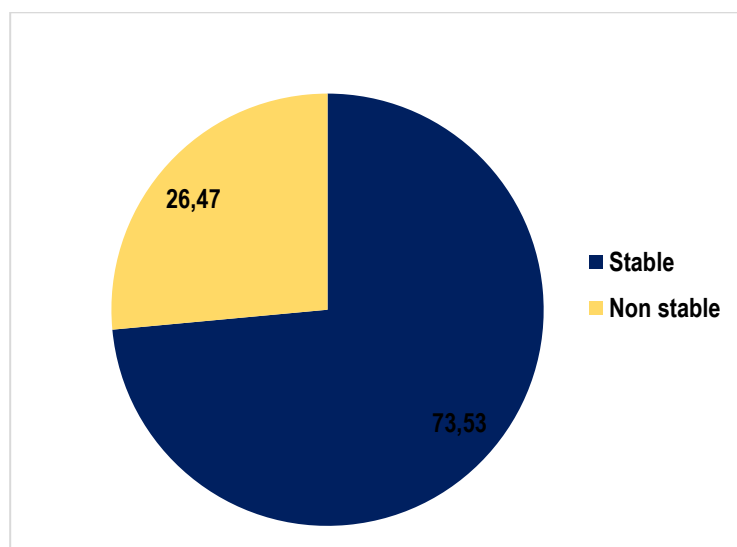
Malgré ces orientations du crédit, plusieurs motifs empêchent la majorité des informatrices, de détourner la finalité des fonds reçus, il s'agit des domaines économique et social. Par ailleurs, certaines bénéficiaires s'organisent pour ne pas satisfaire les imprévus, causes de retard de remboursement . Ainsi, le crédit obtenu peut être utilisé à sa juste valeur.

Tableau 6 : Revenus sans la formation

| Modalités | Effectifs | Fréquence (%) |
|------------|-----------|---------------|
| Stable | 67 | 65,69 |
| Non stable | 35 | 34,31 |
| Total | 102 | 100 |

A ce niveau, 65,69% soit 67 personnes ont affirmé que leur revenu est stable alors que 34,31% soit 35 personnes ont répondu que leur revenu n'est pas stable.

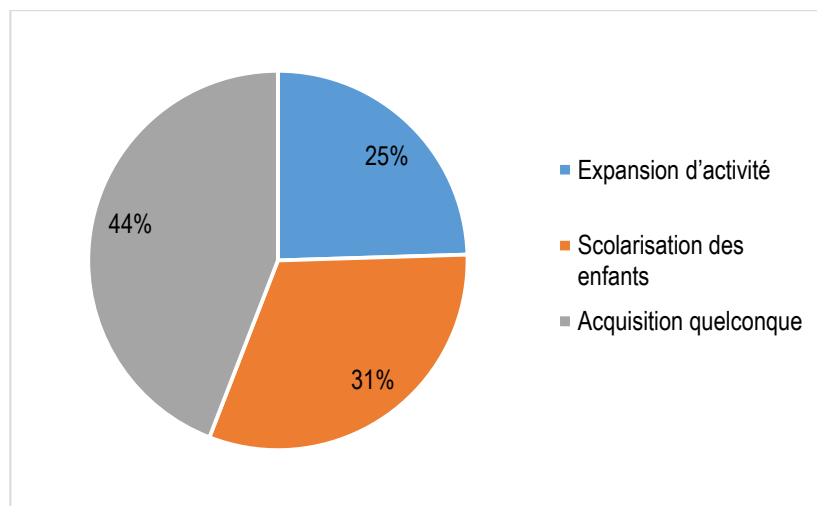
Graphe 2 : Revenus après la formation



A ce niveau, 73,53% soit 75 personnes ont affirmé que leur revenu a augmenté alors que 26,47% soit 27 personnes ont répondu que leur revenu est resté inchangé. Nous pouvons conclure que la formation a un impact positif sur le revenu des bénéficiaires du micro crédit.

Du tableau 6 et du graphe 2, nous avons constaté que la formation reçue par ses bénéficiaires sur la gestion du crédit qui leur sont octroyé leur a été bénéfique. Cette formation est à la fois bénéfique pour le client et à l'institution de microfinance, car se femmes arrive à tirer profit des crédits et cela grâce aux revenus où bénéfices trouvés et par là, elles arrivent à mieux développer leurs entreprises et peut-être à se sortir et à être financièrement autonome.

Graphe 3 : Investissement fait des revenus



Le bénéfice permet à certaines femmes de payer des terrains, d'organiser les cérémonies de baptême, de dot, de mariage, de libération, et les cérémonies funéraires. Tout cela permet à l'individu de montrer des signes de prestige social. Il donne l'impression à ses voisins qu'il n'est pas un nécessiteux, qu'il est pourvu des moyens de vivre. Elles ont donc l'estime de soi, et cela les incite à se protéger contre des mauvaises personnes. Et d'après le graphe ci-dessus, 25% des enquêtées soit 25 personnes ont confié qu'une expansion d'activité est faite suite aux revenus de l'ancienne activité, par contre, 31% soit 32 personnes scolarisent leurs enfants la dedans et 44% soit 45 personnes l'utilise pour faire des acquisitions quelconques. On en déduit que les revenus dans leurs ensemble sont orientés vers la création d'une autre activité.

Tableau 7 : Opinion des maris/familles

| Modalités | Effectifs | Fréquence (%) |
|-----------|-----------|---------------|
| Bonne | 45 | 44,12 |
| Mauvaise | 57 | 55,88 |
| Total | 102 | 100 |

Le tableau suivant nous renseigne sur l'opinion des maris /familles des bénéficiaires et révèle que 45 personnes soit 44,12% soutiennent leurs épouses, tandis que 57 personnes soit 55,88% déconseillent les crédits. Certaines bénéficiaires nous ont confiés des propos venant de leurs époux concernant le microcrédit, tout cela pour nous démontré qu'elles ont l'accord et le soutien de leurs maris. Il dit que le microcrédit favorise l'épanouissement aux plans économique, social, c'est une aubaine. En outre, dans certains foyers, le microcrédit peut être source de tensions, de division des couples, ainsi que de leur séparation, car quelques-unes d'entre elles disent que le mari n'est pas d'accord pour qu'elles accèdent aux crédits sous prétexte que les IMF veulent profiter d'elle et leur soutirer encore leur pauvres sous, que ce n'est pas pour les aider. Ceci donne du coup, une connotation négative à la femme, et cela aggrave les dépenses imprévues qui semblent obligatoires, et elles ont du mal pour pouvoir rembourser à temps.

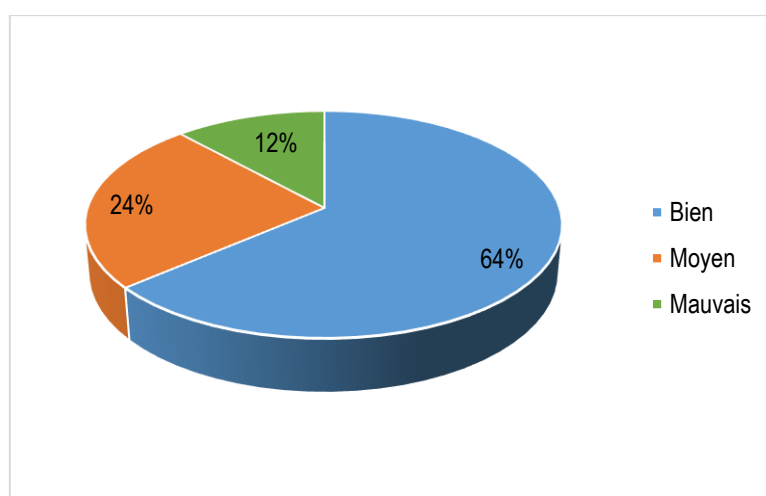
Tableau 8 : Influence de la culture sur la pratique du microcrédit

| Modalités | Effectifs | Fréquence (%) |
|-----------|-----------|---------------|
| Oui | 102 | 100 |
| Non | 0 | 0 |
| Total | 102 | 100 |

Le tableau suivant nous montre que la culture n'a aucun impact négatif sur la pratique du microcrédit. Ainsi, nous pouvons dire qu'au plan culturel, les femmes aspirent à une culture de développement qui fait leur promotion. Elles sont des êtres destinés aux tâches domestiques et ménagères. En effet, la femme est dévolue aux travaux domestiques, s'occuper de l'éducation des enfants et du ménage. Malgré cela, elles arrivent à travailler, pour nourrir leur famille, et jouer pleinement leur rôle. Les aspirations culturelles sont relatives au bien-être culturel de la femme fondé sur l'amélioration des conditions de vie. Certaines femmes nous ont confiés

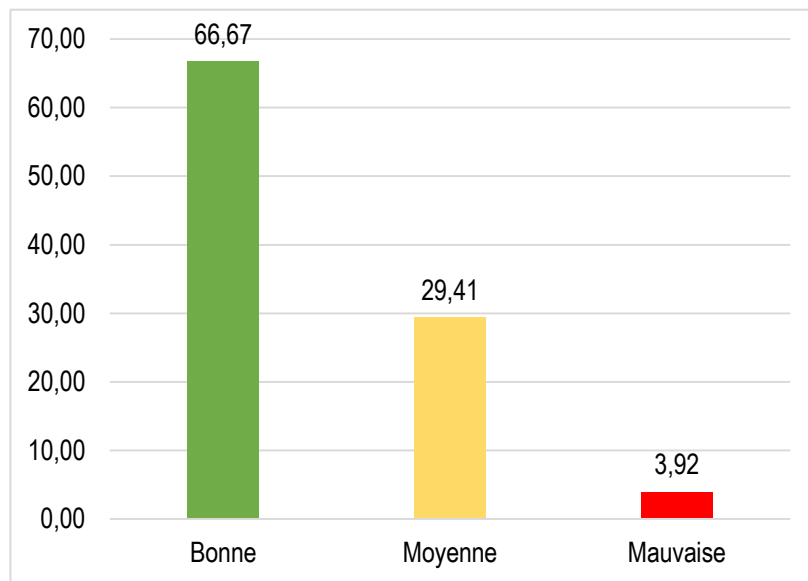
qu'au début des octroies de crédit qu'elles ont eu un peu de difficultés, car leurs époux étaient contre et, ont donné comme arguments que les femmes sont destinées à rester à la maison pour s'occuper de la famille, et que c'est à l'homme de sortir et de ramener des vivres à la maison. Donc nous avons retenu des problèmes auxquels les femmes sont confrontées, mais qui ne joue pas trop sur leur prise de décision, ni sur leur psychologie, ni sur leur foyer, car elles arrivent à convaincre leurs époux et ceci sur une longue durée. Il s'agit notamment des poids de la tradition sur le rôle domestique de la femme et sur l'image négative de la femme.

Graphe 4 : Relation au sein du foyer avant la mise en place du crédit



En outre, à la question de savoir l'impact du microcrédit sur les relations sociales, c'est-à-dire son rôle au sein du foyer avant l'accès au crédit, 65 enquêtées (64%) sur 102 interviewés, ont affirmé que grâce avant l'utilisation du microcrédit, le besoin d'alimentation de leurs enfants et de leur foyer entier est assuré. Il en est de même pour 25 enquêtées (24%) sur 102 bénéficiaires, ont répondu, qu'avant l'utilisation des crédits, qu'elles s'en sortent un peu. Tandis que, 12 enquêtés (12%), sur 102 femmes interviewées, affirment qu'elles sont en difficultés.

Graphe 5 : Relation au sein du foyer après la mise en place du crédit



Mais, à la question de savoir l'impact du microcrédit sur les relations sociales, c'est-à-dire son rôle au sein du foyer après l'accès au crédit, 66,67% de nos enquêtées, ont souligné la bonne évolution de leurs activités génératrices des revenus, donc l'augmentation de leur capital, la réalisation de certains biens comme la construction de maison. Le microcrédit a également des effets positifs sur la psychologie des bénéficiaires, car 29,41% de nos enquêtées ont affirmés qu'il y a une harmonie familiale. Si certaines ont affirmé se sentir plus épanouies, d'autres par contre, soit 3,92% de nos enquêtées n'ont pas remarqué l'effet positifs du microcrédit sur le ménage, car, disent-elles : « mon mari, ne me donne plus l'argent pour faire la cuisine, et il dit que j'ai d'argent sur moi, et sans dans le crédit que j'ai pris que je fais tout ».

De l'analyse des graphes 4 et 5, il en ressort clairement que les relations se sont nettement améliorées après la mise en place de crédit, et il y a de l'harmonie familiale.

En un mot, le recours au microcrédit, a pour but, d'améliorer les conditions de vie de ceux qui y ont recours. Le crédit permet à son bénéficiaire de mener des AGR et contribue à la prise en charge des dépenses financières au sein de la famille. Il contribue à la diversification des activités commerciales.

4.2. Analyse et discussion

Depuis quelques années, il y a eu des crises dans le domaine de la microfinance. Ces crises sont pour la plupart des surendettements, entraînant des problèmes au niveau de la clientèle. Ce constat a permis aux Institutions de Microfinance de se pencher sur la question de protection du consommateur (bénéficiaire). Suite à cette question, des règles de protection du consommateur ont été établies et dans ces règles figure bien évidemment l'éducation financière des clients. On ne peut prétendre établir des prix transparents si le client est incapable de comprendre en quoi consiste un taux d'intérêt, comment calculer les taux d'intérêt, comment calculer ses revenus, ses dépenses, son budget. Cela ne sert à rien de protéger ce consommateur s'il ne maîtrise pas ces notions élémentaires. La majorité des clients étant des analphabètes, il faut donc les éduquer pour les aider à se développer afin de mieux les protéger. L'éducation financière permet donc aux clients de la microfinance d'acquérir trois choses: les connaissances, les compétences et la confiance dont ils ont besoin pour mieux comprendre et mieux se situer par rapport aux différentes institutions de microfinance, et déterminer le crédit qui est le mieux approprié par rapport à leur besoin et le choisir avec discernement.

L'éducation financière des clients des institutions de microfinance est primordiale du moment où c'est un investissement qui est à la fois bénéfique pour le client et pour l'IMF. Un client qui est mieux informé, comprend mieux ce que propose l'institution de microfinance, il arrivera à mieux développer son entreprise. Pour une institution de microfinance, un client qui est financièrement bien éduqué, c'est un client qui peut mieux gérer son budget, son crédit, qui aura moins de risque à aller prendre des crédits un peu partout et donc qui a moins de risque de tomber dans le surendettement. Ce client pourra ainsi les amener à avoir de meilleurs profits, de meilleurs résultats. C'est un impact qui se mesure à long terme en général, mais qui est réel. Par contre, si l'institution de microfinance laisse de côté ses clients alors elle court un gros risque. Beaucoup d'institutions ont des politiques commerciales agressives vis-à-vis des clients et lorsque celui-ci se retrouve face à ces institutions, il trouve une facilité à emprunter dans telle ou telle institution et accumule ainsi des crédits parce qu'il n'emprunte pas avec discernement.

La formation des bénéficiaires du microcrédit apparaît comme une simple formalité de routine. Aucune disposition pratique n'est prise pour prendre en compte dans ces séances de formation, le niveau d'instruction des femmes et dispenser en conséquence des connaissances comptables faciles à assimiler. Cette formation classique freine l'élan du dynamisme de certaines bénéficiaires incapables d'écrire ou de lire, et s'appuyant souvent sur la capacité intellectuelle de leurs enfants parfois occupés ou absent du lieu de l'activité. Il aurait donc fallu sensibiliser les bénéficiaires sur la nécessité de leur prise de conscience de bien gérer les fonds perçus, en associant aussi des pratiques endogènes de mémorisation propres aux cultures béninoise, comme par exemple les tontines journalières. La formation à la gestion du microcrédit serait plus rentable si elle est basée sur le développement féminin.

Mais comment les bénéficiaires gèrent-elles le microcrédit ?

Pour gérer le microcrédit, les bénéficiaires développent des stratégies de gestion et de remboursement. L'auto-organisation des bénéficiaires est fondée en grande partie, sur les conseils à elles prodigués au cours de la formation par les agents. L'une des règles de réussite primordiales est l'achat d'un cahier de vente pour y enregistrer les recettes, les dépenses, les ventes à crédit, instantanée et de façon journalière. Ce cahier de gestion est à peine rempli, car la plupart des bénéficiaires sont des analphabètes. Le recours au crédit se justifie aussi par le désir d'améliorer et d'augmenter leurs activités commerciales, c'est ce qu'explique une enquêtée de la structure ASMAB en ces termes : « ce qui m'a poussé à prendre le crédit, c'est pour améliorer mon commerce ». En outre, les résultats de la collecte des données montrent que le commerce est l'activité qui suscite le plus d'adhésion au sein des activités sociales. Faire le commerce nécessite assez de moyens pour démarrer et entretenir l'activité. Les circonstances de la vie conduisent certaines femmes à recourir au microcrédit, c'est le cas par exemple de cette enquêtée qui déclare : « avec le décès de mon mari, je n'ai plus d'autre appui pour la suivie des enfants, je n'ai plus d'autres choix que de recourir au microcrédit ».

Les bénéficiaires du microcrédit ont décidé d'aller vers les structures de microfinance, car la plupart d'entre elles sont d'une part des veuves, et d'autre part des femmes qui sont dans un foyer polygame et cela demande que la femme ne va pas attendre chaque l'homme pour les exigences de la maison. Donc, chaque femme, a le droit de faire quelque chose pour compléter avec ce que le mari va donner. Il y a des femmes qui demandent le crédit pour augmenter le revenu de leur activité, mais aussi pour améliorer les conditions de vie de leur

famille, car, après séparation où décès du mari, la belle famille ne demande plus d'après les enfants ni la femme.

Il en est de même pour une autre qui nous a confié : « après le mort de mon époux ma belle-famille s'est accaparée de ses biens laissant les enfants et moi sans rien. J'étais obligé d'aller prêter l'argent du microcrédit pour assurer l'avenir de mes enfants ».

Ainsi, le microcrédit obtenu peut être utilisé à sa juste valeur, et les bénéficiaires, orientés par la bénéficiaire selon ses besoins. De tout ce qui précède, le microcrédit permet l'autogestion des femmes, en vue de voir si le fait de les responsabiliser leur permet de, gérer directement des revenus, a des incidences sur l'amélioration de leurs conditions de vie ?

Sur les 102 acteurs enquêtés, 49, 02% soit 50 personnes sont des veuves, 41,18% soit 42 personnes sont mariées et 10 personnes soit 9,80% sont des célibataires. Il en résulte que la majorité des bénéficiaires qui sollicitent le microcrédit sont des veuves. En un mot, le recours au microcrédit, a pour but selon les bénéficiaires, d'améliorer les conditions de vie de ceux qui y ont recours. Le crédit permet à son bénéficiaire de mener des AGR et contribue à la prise en charge des dépenses financières au sein de la famille. Il contribue à la diversification des activités commerciales, et à l'affirmation de sa personnalité dans l'environnement social.

Pour ce qui est du rôle de la formation dans la pérennisation et le développement des activités génératrices de revenus des bénéficiaires, 60 personnes soit 58,82% des enquêtées, jugent très importante la formation à elles donnée avant l'octroi du crédit. C'est ce que tente d'expliquer l'une des bénéficiaires : « avant je n'avais aucune notion de gestion, ce qui fait que je n'arrive pas à mener à bien mes activités. Depuis que j'ai commencé à prendre part au séminaire de formation et d'alphabétisation je parviens à mieux gérer mes activités dont je tire le maximum de bénéfice pour le bonheur de mon foyer ». A les suivre, ladite formation leur a permis d'optimiser ou d'accroître leur revenu tout en procédant à la création d'autres activités parallèles, de scolariser leurs enfants et d'acquérir des biens quelconques. Ces femmes ont voulu avoir de crédit pour augmenter le volume de leur activité et être autonome. Le microcrédit a également des effets positifs sur la psychologie des bénéficiaires. Si certaines ont affirmé se sentir plus épanouies, d'autres par contre, n'ont pas remarqué l'effet du microcrédit sur le ménage, car, disent-elles : « *C'est seulement mon mari qui gère le*

foyer ». En sommes, le recours au microcrédit, a pour but selon les enquêtés, d'améliorer les conditions de vie de ceux qui y ont recours.

Pour certains conjoints, le microcrédit a des impacts positifs. « Les avantages sont énormes à savoir le financement de l'éducation de nos enfants, l'épanouissement aux plans économique, financier, en un mot le microcrédit nous a sorti de la pauvreté » a laissé entendre un des conjoints des bénéficiaires. Même son de cloche avec un autre conjoint qui affirme que : « Le microcrédit est bénéfique à ma femme, car ce sont les fonds mis à sa disposition qui lui permettent de mener des activités génératrices de revenus ».

A en croire d'autres conjoints, le microcrédit n'a pas que des impacts positifs, il existe aussi des impacts négatifs. C'est ce qu'a tenté d'expliquer un conjoint en ces termes : « Si le microcrédit est mal géré, il peut provoquer la séparation du couple ou la dislocation de la famille ». Il sera suivi dans son raisonnement par un autre conjoint qui pense que : « Lorsque le crédit est mal géré, ma femme pourrait être emprisonnée. C'est la raison pour laquelle, je mets tout en œuvre pour l'aider, afin de prévenir des situations malencontreuses ».

En ce qui concerne l'impact du microcrédit sur les relations sociales, 70% de nos enquêtées ont affirmé que grâce à l'utilisation du microcrédit, le besoin d'alimentation de leurs enfants et de leur foyer entier est assuré. Il en est de même pour le reste des bénéficiaires qui ont validé pour dire que le microcrédit a un impact positif aussi, sur la scolarisation des enfants, sur les relations inter conjoints et sur l'harmonie familiale. A partir de cette affirmation, on peut conclure que le recours au microcrédit est un acte lié à la raison. La raison est définie par Comte comme étant le facteur explicatif de l'évolution de la société. C'est un ensemble de réflexions logiques et sous tendues par des arguments convaincants quoique personnels, qui guident les acteurs vers les IMF.

C'est qui amène Comte, (1839) a affirmé que « *la logique supérieure est la seule à être véritablement rationnelle. Elle est rationnelle, réellement, parce qu'elle est dégagée des images de l'enfance et des illusions idéales de la jeunesse. Elle entend voir les choses telles qu'elles sont et non pas telles qu'on peut les imaginer et/ou telles qu'elles devraient être* » (Comte, 1839 :736).

En d'autres termes, les femmes bénéficiaires de microcrédit étant des actrices financièrement moins pourvues, n'ont trouvé dans le microcrédit que la seule voie d'améliorer leur niveau de

vie. Le crédit permet à son bénéficiaire de mener des AGR et contribue à la prise en charge des dépenses au sein de la famille.

Il contribue à la diversification des activités commerciales, et à l'affirmation de sa personnalité dans l'environnement social. Sur le plan social, outre la logique sous-tendue par le lien social, le microcrédit, à travers le revenu issu de la vente, favorise chez la bénéficiaire et sa famille, l'accès à un logement, à l'instruction des enfants, au vêtement, à l'alimentation, à des soins de santé et à la prévention contre les maladies. Outre ce qui est dit ci-dessus, le bénéfice permet aussi d'organiser les cérémonies de baptême, de dot, de mariage, de libération, et autres réjouissances.

Ces propos des acteurs enquêtés montrent à quel point le crédit donne une certaine valorisation sociale à son bénéficiaire, de l'estime dans son milieu de vie. Il lui permet non seulement d'assurer sa survie, mais aussi de paraître prestigieux aux yeux des autres. En d'autres termes, prendre du crédit dans une institution organisée, garantit la survie de l'activité.

Pour Zuckerman, (1991) la dépendance vis-à-vis de l'argent est le fruit d'un processus neurobiologique qui se déroule dans la partie d'excitation du cerveau dénommée "zone de la récompense". En d'autres termes, lorsque les bénéficiaires de microcrédit se joignent à des groupes organisés pour fructifier les fonds, elles s'inscrivent dans la dynamique de Zuckerman. Elles sont dépendantes de cet argent dont elles espèrent tirer beaucoup de revenus pouvant leur permettre de satisfaire des besoins quelconques (Zuckerman, 1991 :270 p).

L'étude du microcrédit octroyé aux femmes doit s'inscrire dans une vision à long terme. Cette stratégie de développement répond aux préoccupations actuelles des acteurs de la communauté internationale et nécessite d'inscrire le recours au microcrédit dans le champ d'analyse psychologique, pour répondre aux relations de complémentarité existant entre la sociologie et la psychologie car : *« la validité d'une théorie sociologique ne réside pas seulement dans sa capacité à expliquer des faits empiriques : elle réside aussi dans la cohérence et le caractère acceptable des hypothèses psychologiques, souvent implicites, qu'elle ne manque pas de générer »*, Boudon et al., 2001 : 188 p.

En somme, le microcrédit est un moyen qui contribue à la prise en charge des besoins économiques des bénéficiaires et de leurs proches. Les données collectées au cours de notre enquête ont permis d'en faire l'analyse, et nous avons constaté que les femmes développent plusieurs stratégies de gestion et de remboursement du microcrédit. Les activités génératrices de revenus qu'elles mènent sur la base du microcrédit leur permettent d'avoir des économies et de pouvoir subvenir à leur besoin et ceux de leur famille. Ces bénéficiaires sont confrontés à d'énormes difficultés, mais elles arrivent à s'en sortir. Tout ceci est possible grâce à l'éducation financière et à la formation reçue sur la gestion du crédit par les bénéficiaires, pour pouvoir avoir une notion sur comment et vers quelle fin le crédit sera utiliser.

La formation et l'éducation financière reçue par les bénéficiaires est l'une des étapes précédant la réception du microcrédit par les femmes. Elle se fait par les animateurs en service au sein de la structure de microfinance. La particularité de cette formation est qu'elle s'adresse à des apprenants qui ignorent presque toutes les notions de gestion comptable. On les sensibilise sur le mode de gestion à adopter pour rentabiliser les fonds perçus.

CONCLUSION

"L'éducation financière et la formation" des bénéficiaires sur la gestion des crédits leur permettent d'avoir une connaissance des responsabilités qui les attendent et des difficultés qu'il faudra passer pour s'en sortir. Après octroi de crédit par exemple, il faut adopter une aptitude qui vous permettra d'utiliser les crédits à leurs juste valeur, et ceux pourquoi ils sont destinés, afin d'être autonome et d'aider aussi son époux en cas de difficultés. L'autonomisation de la femme est un enjeu majeur pour le développement humain durable. La société béninoise reconnaît à la femme son rôle de pilier de promotion du bien-être de la famille et de la collectivité, à travers ses activités domestiques, ses activités productives dans les secteurs clés de l'économie, comme l'agriculture et le commerce. Toutefois, les responsabilités précitées ne sont pas accompagnées de moyens nécessaires pour développer ses possibilités d'épanouissement individuel, d'amélioration de ses rendements et pouvoir être l'artisan du développement auquel elle aspire. Par ailleurs, le statut juridique, les mentalités et cultures traditionnelles qui subordonnent les initiatives de la femme à la prééminence de l'homme, réduisent l'exercice du libre choix des opportunités de financement qui concourent à son épanouissement et à sa participation effective à la vie de la collectivité. Les barrières d'accès aux financements bancaires, l'importance des garanties matérielles et la faible bancarisation des zones rurales écartent la majorité des femmes du marché des capitaux, en raison de la précarité de leurs conditions sociales et économiques. Toutefois, un fonds de garantie des financements des activités génératrices de revenus des femmes serait plus stratégique et pertinent. Ainsi, l'Etat laisserait aux institutions financières, le rôle de financement tout en partageant le risque des crédits octroyés aux femmes. Les études faites révèlent que, grâce aux critères d'accès aux crédits, la majorité des femmes financeraient leurs activités commerciales. Le système de micro finance qui a bâti ses fondements sur les valeurs sociales à l'image des tontines, est apparu comme l'instrument le plus approprié pour le financement des besoins des populations à faible revenu et notamment les femmes.

Rappelons que l'objectif général de notre étude est d'analyser le rôle de l'éducation, de la formation et les contraintes liées à l'autonomisation des femmes bénéficiaires du microcrédit aux plus pauvres. Cela nous a amené à faire des recherches sur le terrain et nous avons constaté, après traitement des données que les femmes de la ville de Porto-Novo ayant bénéficié du microcrédit aux plus pauvres ont affirmés que l'obtention de ce crédit à changer leurs conditions de vies, et elles ont pu augmenter leurs revenus.

La plupart de ses femmes ont suivi une formation sur la gestion des crédits octroyés. Les réalités sociales limitant la pratique de la micro-finance sont : l'impunité des débitrices qui est due au manque de formation sur la gestion du crédit, le refus catégorique de certains maris à autoriser leurs femmes à participer aux séances de sensibilisation et de formation, il y a la solidarité familiale qui permet à la femme de dépenser exagérément lors des cérémonies pour plaire à son mari et enfin le refus de ces même maris de donner l'argent de popote. Le manque de formation avant l'octroi de crédit constitue un véritable obstacle pour une gestion judicieuse et responsable des crédits alloués à ses femmes.

L'éducation ne mène pas directement à l'autonomisation, car la situation, le contexte, le pays, la culture et les coutumes de chaque femme influent sur sa capacité à utiliser son savoir, donc il faut nécessairement que ces femmes soient alphabétisées. L'alphabétisation améliore et intensifie, les autres connaissances et qualifications. En outre, le microcrédit est emprunté par les femmes pour promouvoir leurs activités. Elles sont nombreuses au début à ne pas avoir une formation sur les notions de gestion comptable inhérentes à la prospérité d'une entreprise quel qu'en soit la taille. Mais une fois le crédit octroyé des formations sont reçues sur le tas, et sont difficilement mises en application par les femmes parce que illettrées pour la plupart, et contraignantes pour celles qui ne le sont pas, faute de temps pour remplir les cahiers de gestion. La gestion du microcrédit par les femmes est devenue alors une gestion hasardeuse, qui ne permet pas de conclure avec précision le bénéfice généré par les fonds perçus.

L'efficacité du microcrédit dans la perspective du développement durable humain, est de contribuer à une gestion efficace et rentable des Activités Génératrices de Revenus de sorte que l'emprunt de montant puisse exclusivement accroître le bénéfice, pour faciliter les études d'impact de l'éducation, de la formation après l'octroi du microcrédit sur la vie des femmes bénéficiaires. Pour une pérennisation de ses AGR au profit des générations futures, l'harmonisation des idées et le consensus doivent être de mise dans la gestion du microcrédit au sein du couple, pour une vie paisible. Le microcrédit qui divise les couples est un handicap majeur pour la stabilité de la famille, cellule de base de toutes sociétés humaines.

Il convient alors d'intégrer l'approche genre dans tout le processus d'octroi et de réception du microcrédit, pour qu'il ne soit plus seulement l'affaire de la femme au foyer, mais l'affaire du foyer. De ce fait, les considérations socioculturelles et psychosociologiques

liées au microcrédit seront reléguées au dernier plan, pour céder la place au souci de rentabilité et de gestion efficiente des fonds empruntés. Il est nécessaire de procéder à une distribution sectorielle du crédit, c'est-à-dire par type d'activité, en impliquant massivement les conjoints. Une telle action devra réduire les cas de divorce et de séparation des couples, à travers l'implication des époux à tous les niveaux du processus.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABEGA, M. « Marché tropicaux et méditerranéens », revue *Banque et finance en Afrique*, juillet 1999
- AGNIKPE, A. (1998). *La Microfinance : une industrie au service du développement*, Cotonou, 56 p.
- AHO, G et al. (1997). *Manuel d'analyse de la pauvreté, application au Bénin*, Canada, 370 p.
- AHLE, P. (2002). *Impact de la micro finance sur la pérennisation des activités génératrices de revenus dans l'arrondissement d'Agbanou*, Mémoire de fin de quatrième année universitaire INJEPS/UAC. 33p.
- ANOUK, D. (2005), *L'empowerment des femmes dans le cadre de la microfinance coopérative : évaluation d'impacts au Mali*, 277 p.
- ATTANASSO, M-O. (2004), « Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire ménage au Bénin » dans *monde en développement*, n°128, De Boeck Université, 148 p.
- AZALOU-TINGBE, E. (2012), « *Le microcrédit aux femmes à l'épreuve du Développement Humain Durable en milieu fɔn du Bénin : essai d'analyse prospective* », thèse de Doctorat unique. Sociologie, Université d'Abomey-Calavi, 344p.
- BANQUE MONDIALE, *Rapport annuel 1993*, Washington DC, 278 p.
- BEAUCHAMP, C. (1997), *Démocratie, culture et développement en Afrique noire*, Paris, l'harmattan, 363 p.
- BELLONCLE. G (1979), *Coopérative et développement en Afrique Sahélienne*, Paris : CEDEC
- BIAOU, G. (2005), *Dimensions économique et sociale du développement durable*, UAC/ CIFRED, Centre des Publications Universitaires, Abomey-Calavi, 284 p.
- BOUDIEU, (1998), *La domination masculine*, Paris, Seuil, 34 p.
- BOYE, S. et al. (2006), *Le guide de la micro finance : Microcrédit et épargne pour le développement*, Paris, Editions d'Organisation, 304 p.

BRET, B. (2006), *Le Tiers-monde, croissance, développement, inégalités*, Paris, Ellipses, 3^e édition, 222 p.

BRILMAN, J. (1981), *Modèles culturels et performances économiques*, Editions Hommes et techniques, Cedex France, 343 p.

COMTE, A.(1839). *Cours de philosophie positive*, Paris, Bachelier, 736 p.

EGGER, R. et ZWAHLEN, A.(1991). *Importance du crédit et de l'épargne dans l'amélioration des conditions de vie des femmes*

GUERIN, I. (2001). *Micro finance et autonomie féminine*, Organisation international du travail, programme finance et solidarité Office, Genève, 70 p.

GUERIN *et al.* (2009). *Femmes et Micro finance : Espoirs et désillusions de l'expérience indienne*, Paris Éditions des archives contemporaines en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), 22 p.

HAZOUME, M-L. (1994). *Politique linguistique et développement (cas du Bénin)*. Porto-Novo. CNPMS. Cotonou, Les éditions du Flamboyant, 135p.

KEITA, N. (2008), *Vers une anthropologie des mécanismes sociologiques de construction des lieux de légitimation de la domination et de l'inégalité des sexes en Afrique de l'Ouest : les sociétés Bambara, Songhay et Touareg*, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (en ligne), [www. Codesria. Org/links/gender/NAFFET](http://www.codesria.org/links/gender/NAFFET). Consulté le 22/12/2013.

LEDGERWOOD, (1998), *Manuel de microfinance*, Banque Mondiale, 356 p.

LIPPOLD (2001), *Connaître la clientèle des IMF : Outils d'analyse pour praticiens de la microfinance*, Document de travail, USAID, Washington, 375 p.

MISELI (1998), *Citadine, vies et regard des femmes de Bamako*, Ed MISELI Bamako, 210 p.

Nteziyaremye, A. et B. Mknelly, (2001), *Etude de la portée de la pauvreté des programmes du crédit épargne avec Education de Kafo Jiginew et Nyésigiso, freedom from Hunger*, Article de recherche no. 7, Davis, 99 p.

TCHITCHI, T. et *al*, (2012) « L'alphabétisation fonctionnelle, pour la gestion d'une pêche continentale durable au Bénin : cas du lac AHEME » *in revue annale de l'Université de Lomé*

TEVOEDJRE, A. (1982). *La pauvreté richesse des peuples*, Paris, Editions Ouvrière, 20 p.

TINGBE-AZALOU, A. (2010), « La lutte contre la pauvreté à l'épreuve des OMD au Bénin : un autre regard sur l'impact des stratégies mises en œuvre », *in IMO- IRIKSI*, vol. 2, N°1 (2010), *La revue des humanistes du Bénin*, pp.233-254

UNESCO, (1990), *Pauvreté, progrès et développement*, Paris, Harmattan, 328 p.

UNICEF, (1996), *Enfants et femmes, avenir du Bénin*, janvier, 183 p.

ANNEXES

ANNEXE 1

Questionnaire à l'endroit des femmes bénéficiaires du microcrédit aux plus pauvres dans la ville de Porto-Novo auprès de la structure ASMAB

QUESTIONNAIRE ADMINISTRE AUX FEMMES BENEFICIAIRES DU MICRO-CREDIT AUX PLUS PAUVRES DANS LA VILLEDE PORTO-NOVO AU PRES DE LA STRUCTURE ASMAB

Ce questionnaire est élaboré dans le cadre d'une recherche pour la rédaction d'un mémoire du Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) en Sociologie de Développement intitulé : " l'éducation et la formation dans le développement socioéconomique des bénéficiaires du Microcrédit aux Plus Pauvres dans la commune d'Abomey au Bénin". Il est administré aux femmes bénéficiaires du MCPP afin de nous permettre d'étudier l'impact socioéconomique de ses micro-crédits sur les conditions de vie de ces dernières.

A- IDENTIFICATION DE L'ENQUETEE

- 1- Votre nom et prénom.....
- 2- Quel âge avez-vous ?
- 3- Sexe : 1- Masculin 2- Féminin
- 4- Quel est votre d'instruction?
 - a- primaire
 - b- secondaire
 - c- supérieur
 - d- non scolariser
- 5- Combien d'enfants aviez-vous en charge ?
- 6- Quel est votre situation matrimoniale ?
 - a- célibataire
 - b- mariée
 - c- divorcée
 - d- veuve
- 7- Quel est votre groupe socioculturel (ethnie) ? Adja Fon Yoruba

8- Quel est votre religion ? Chrétienne Musulmane Traditionnaliste
Athé

9- Quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier du micro-crédit aux plus pauvres ?

10- Secteurs d'activités :

- a- artisanat
- b- élevage
- c- commerce
- d- agriculture
- e- autres

11- Etes – vous membre d'un groupement ?

B- CONTRIBUTION DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DANS LA GESTION DES AGR EN LIEN AVEC L'AUTONOMISATION

1- Aviez- vous accès au MCPP ? 1- oui 2- non

2- Objectifs des crédits reçus?
.....
.....
.....
.....

3- Recevez- vous une éducation /formation avant l'octroi du crédit ?

1- oui 2- non

4- Quel genre ?

5- Que vous apprend t- on ?

6- Pensez-vous que la formation vous a aidé dans la gestion de vos activités ?

1- oui 2- non

7- La formation donnée par l'IMF avant de mettre les fonds à votre disposition vous convient-elle ?

8- Comment appréciez-vous cette formation ?

9- Comment estimez-vous vos revenus sans la formation ?

10- Comment estimez-vous vos revenus après la formation ?

11- Quel est l'investissement fait avec les revenus obtenus ?

- a- expansion des activités
- b- scolarisation des enfants
- c- amélioration des revenus
- d- accès aux soins sanitaires
- e- acquisition quelconque

C- REALITES SOCIOECONOMIQUES EMPECHANT LE DEVELOPPEMENT DES AGR

1- Quelles activités menez-vous avant de bénéficier de ce crédit ?

- a- Ménage
- b- Commerce
- c- Artisanat
- d- Autres

2- Que pense votre mari/famille de l'activité que vous menez actuellement ?

.....
.....

3- Vous accompagne-t-il ? 1- oui 2- non

4- Accepte-il que vous participiez à des réunions de votre association où à des formations sur la gestion des fonds ? 1- oui 2- non

5- Votre culture, votre famille vous permet-il de faire des prêts ?

1- oui 2- non

6- Quel était votre revenu mensuel (approximatif)?.....

7- Quelles étaient vos relations avec votre mari avant la mise en place du crédit ?

.....
.....
.....

8- Comment votre ménage était-il géré auparavant ?

a- Monopole de prise de décision

b- Prise de décision collégiale

c- Prise de décision toute seule

9-

| Qu'est-ce qui a changé dans votre foyer depuis que vous recevez ce crédit ? | | Oui | Non |
|---|---|------------|------------|
| | a) Meilleure alimentation des enfants et du foyer | | |
| | b) Bonne santé | | |
| | c) Meilleure réussite scolaire des enfants | | |
| | d) Meilleure compréhension entre conjoints | | |
| | e) Harmonie familiale | | |
| | f) Autres | | |

10- Vous arrive-t-il d'utiliser le crédit à d'autres fins ? 1-oui 2- non

Si oui à quelles fins ? Justifiez.....

11- Vous arrive-t-il de connaître du retard dans le paiement des échéances ?

1- oui

2- non

Si oui quelle est la réaction des responsables de l'IMF?

D- SUGGESTIONS

1- Auriez-vous avoir des délais de remboursement plus longs ?

1- Oui

2- non

2- Que reprochez-vous aux prestations de l'ASMAB ?

.....
.....
.....

3- Que proposer vous à ASMAB pour l'amélioration de ses prestations ?

.....
.....
.....
.....
.....

ANNEXE 2

Guide d'entretien à l'endroit des animateurs

1- oui

2- non

6- Quel genre ?

7- Pensez-vous que la formation va aider les bénéficiaires dans la gestion de leurs activités ?

1- oui

2- non

8- Comment apprécie –t- elle la formation ?

9- Quels sont leurs revenus sans la formation ?

10- Quels sont leurs revenus après la formation ?

11- Quel est l'investissement fait avec les revenus obtenus ?

f- expansion en activités

g- scolarisation des enfants

h- amélioration des revenus

i- accès aux soins sanitaires

j- acquisition quelconque

C- REALITES SOCIOECONOMIQUES EMPECHANT LE DEVELOPPEMENT DES AGR

12-Quelles activités menait- elle avant de bénéficier de ce crédit ?

e- Ménage

f- Commerce

g- Artisanat

h- Autres

13- Que pense leur mari, famille de l'activité qu'elle mène actuellement ?

.....
.....

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----------|
| SOMMAIRE..... | 2 |
| DEDICACES..... | 3 |
| REMERCIEMENTS..... | 4 |
| LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES..... | 5 |
| LISTE DES TABLEAUX..... | 6 |
| LISTE DES GRAPHES..... | 7 |
| RESUME..... | 8 |
| INTRODUCTION..... | 11 |
| Partie I : Considérations Théoriques et Méthodologiques..... | 14 |
| Chapitre I : Approche Théorique..... | 15 |
| 1.1. Problématique..... | 15 |
| 1.1.1. Problème Central..... | 15 |
| 1.1.2. Hypothèses..... | 17 |
| 1.1.3. Objectifs..... | 18 |
| 1.1.4. Clarification des Concepts..... | 18 |
| 1.1.4.1. Education..... | 18 |
| 1.1.4.2. Formation..... | 19 |
| 1.1.4.3Microfinance..... | 19 |
| 1.1.4.4. Microcrédit..... | 20 |
| 1.1.4.5. Développement..... | 21 |
| 1.1.4.6. Pauvreté..... | 23 |
| 1.2. Etat de la question..... | 24 |

| | |
|---|----|
| 1.2.1. Quelques axes de la discussion actuelle..... | 24 |
| 1.2.1.1. Sur l'éducation et la formation..... | 24 |
| 1.2.1.2. Sur la microfinance et le micro crédit..... | 26 |
| 1.2.1.3 Sur la pauvreté. | 29 |
| 1.3. Justification du choix du sujet..... | 31 |
| 1.3.1. Choix du Sujet..... | 31 |
| 1.3.2. Raisons subjectives..... | 32 |
| 1.3.3. Raisons objectives..... | 32 |
| 1.4. Modèle théorique d'analyse..... | 33 |
| <u>Chapitre II : Démarche méthodologique</u> | 35 |
| 2.1. Nature et type d'étude..... | 35 |
| 2.2. Groupes cibles et échantillonnage..... | 35 |
| 2.3. Techniques et outils de collectes des données..... | 36 |
| 2.3.1 .L'analyse documentaire..... | 36 |
| 2.3.2. Pré-enquête..... | 36 |
| 2.3.3. Le questionnaire..... | 36 |
| 2.4. Traitement des données..... | 37 |
| 2.5. Difficultés rencontrées..... | 37 |
| <u>Partie II : Présentation et analyse des résultats</u> | 38 |
| <u>Chapitre III : Monographie du Cadre de l'étude</u> | 39 |
| 3.1. Présentation du cadre d'étude..... | 39 |
| 3.1.1. Cadre physique de l'étude..... | 39 |

| | |
|--|-----------|
| 3.1.1.1. Groupes socio-culturel..... | 39 |
| 3.1.1.2. Religion | 40 |
| 3.2. Présentation des programmes du MCPP et de l'ASMAB..... | 40 |
| 3.2.1. Présentation des programmes du MCPP..... | 40 |
| 3.2.2. Présentation des programmes de l'ASMAB..... | 42 |
| a- Historique..... | 42 |
| b- Mission..... | 43 |
| c- Objectif..... | 43 |
| d- Vision..... | 43 |
| e- Structure organisationnelle..... | 43 |
| <u>Chapitres IV : Présentation des résultats, analyse et discussion</u> | 45 |
| 4.1. Présentation des résultats..... | 45 |
| 4.2. Analyse et discussion..... | 55 |
| CONCLUSION | 62 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 65 |
| ANNEXE | 68 |
| ANNEXE 1 : Questionnaire à l'endroit des femmes vendeuses de divers | 70 |
| ANNEXE 2 : Guide d'entretien à l'endroit des animateurs | 76 |
| Table des matières | 79 |